Rapport annuel

IXIOS FUNDS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30-06-2026

IXIOS ASSET MANAGEMENT

IXIOS Asset Management

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion 3

Rapport du commissaire aux comptes 4

Rapport special du commissaire aux comptes 8

Règles & méthodes comptables 9

Commercialisateur	Ixios Asset Management 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	Ixios Asset Management 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine. Représenté par Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

La SICAV IXIOS FUNDS est un OPCVM à compartiments..

Objectif de gestion :

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'avoirs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 30 juin 2026, la Sicav IXIOS FUNDS comprenait 3 compartiments :

- IXIOS GOLD
- IXIOS SPECIAL SITUATIONS
- IXIOS ENERGY METALS

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management,8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*

Rapport du commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2026

IXIOS FUNDS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
IXIOS ASSET MANAGEMENT
8, rue d'Aboukir
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments IXIOS FUNDS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

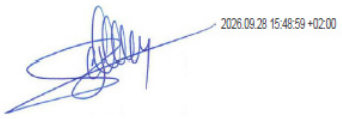

Rapport special du commissaire aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026

IXIOS FUNDS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
IXIOS ASSET MANAGEMENT
8, rue d'Aboukir
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2026.09.28 15:48:44 +02:00

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels d'IXIOS FUNDS comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en USD.

Au 30 juin 2026, la Sicav Ixios Funds comprenait 3 Compartiments :

- IXIOS GOLD
- IXIOS SPECIAL SITUATIONS
- IXIOS ENERGY METALS

Compartiments ouverts au cours de l'exercice : Néant.

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

Rapport annuel

IXIOS GOLD

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2026

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

IXIOS ASSET MANAGEMENT

Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 2 rue Vatimesnil – CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action S - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action I - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I - CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action P - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R - EUR	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

IXIOS GOLD est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés majoritairement aurifères et de métaux précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable.

Indicateur de référence :

La performance d'IXIOS GOLD pourra être comparée à l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return. Il est calculé en USD et EUR, dividendes réinvestis et est publié par ICE Data Indices, LLC.

La gestion du Compartiment n'étant pas indicielle, la performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Conformément au Règlement Benchmark, l'Administrateur ICE Data Indices, LLC de l'indice de référence NYSE Arca Gold Miners est inscrit sur le Registre ESMA.

Des informations sur l'indice sont disponibles sur le site https://www.theice.com/market-data/indices/equity-indices/ucits.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à constituer un portefeuille concentré en actions de sociétés aurifères et de métaux précieux.

La gestion d'IXIOS GOLD s'appuie sur une sélection discrétionnaire et rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

• Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

• Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formation par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),

• Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué est constitué d'un filtre pays sur l'univers d'investissement de départ composé du secteur minier de métaux précieux avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD et d'une notation ESG propriétaire appliquée à la watch list.

Le filtre pays basé sur l'étude de Fraser Institute exclut toutes les sociétés situées en dehors du Canada, de l'Australie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, soit 20% de l'univers d'investissement.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in universe », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de notre univers d'investissement avec une note ESG minimum à 1 sur 5.

Les notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble de notre watch list. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations.

Toutes les sociétés dans notre watch list sont sous surveillance continue. Leur note est ajustée après l'évaluation de chaque événement relatif aux aspects ESG. Si la note ESG d'une société détenue en portefeuille passe en dessous de 1 sur un total de 5, elle sera étudiée d'urgence, avec le délai de cession en cas de dépassement passif décrit ci- dessous :

• Si une controverse sérieuse en est à l'origine, qui modifie substantiellement le profil de risque de l'émetteur, les titres seront cédés dans les meilleurs délais, avec un maximum de trois mois.

• De la même façon, si sa notation sur tel ou tel pilier est dégradée pour des raisons liées à une modification de sa politique ESG (élection d'un administrateur non indépendant, moindre performance ou moindre ambition sur les piliers environnement et sociaux, par exemple), elle devra être cédée, dans un délai qui permettra de ne pas nuire à la performance du fonds, fixé à trois mois maximum.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site internet www.ixios- am.com.

La stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs. Le compartiment Ixios Gold a obtenu le label ISR ainsi que le label ESG de LuxFLAG.

Pour toute information complémentaire veillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios- am.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant sur plusieurs critères que sont notamment :

• La qualité du management de l'entreprise,

• La qualité de sa structure financière,

• La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,

• Les perspectives de croissance de la production et du chiffre d'affaires,

• Les risques géopolitiques liés à la localisation des actifs,

• L'aspect spéculatif de la valeur.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

IXIOS GOLD est composé principalement des actions de sociétés domiciliées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents ou les actions avec une capitalisation boursière en deçà de 50 millions de US dollar.

Les valeurs susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs aurifères et de métaux précieux.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar Américain. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

IXIOS GOLD est investi à minimum à 60% de son actif net en actions.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments inférieurs à douze mois émis par des états en dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Il n'est pas envisagé d'intervenir sur des obligations du secteur privé.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de retournement temporaire du marché aurifère ou de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

• De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;

• De droit français ou étranger relevant de la directive 2011/61/UE ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds. Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif net en parts d'OPC.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

• Réglementés ;

• Organisés ;

• De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

• Action ;

• Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

• Couverture ;

• Exposition.

Nature des instruments utilisés :

• Futures sur actions et de change ;

• Options sur actions ;

• Swaps de change ;

• Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

• Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur des positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours du sous-jacent est anticipée ;

o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

• Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limité à 1 fois l'actif net du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés (warrants ou bons de souscription…), à titre accessoire, par exemple lors de l'augmentation de capital d'une société avec bons de souscription attachés. En cas d'obtention, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt de titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

• Liquidités ;

• Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;

• Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;

• Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

• Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;

• Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.

• Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.

• Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.

• Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes

• Dépôt ;

• Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;

• Utilisées dans une prise en pension livrée ;

• Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 60% minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la concentration de l'exposition

Le compartiment est exposé à tout moment principalement sur le marché actions des sociétés minières. Les performances de ce marché spécifique peuvent être inférieures à celles d'autres secteurs.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de durabilité

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques. Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires. Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et de gestion des risques sous limite de nos capacités. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Dollars Américains (USD), le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, le Dollar Américain (USD). La valorisation des actifs sous-jacents peuvent être affectés par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et le Dollar Américain (USD).

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la règlementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Risque global

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés

• Action F : investisseurs fondateurs

• Action S, S-EUR, I et I - EUR : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels

• Action P, P – EUR et R-EUR : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions aurifères et de métaux précieux.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans IXIOS GOLD dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscris auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

• « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique.

Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une « US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

• Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;

• Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS).

• tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

• Regulation S: http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm

• FATCA : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte

• DAC : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR

• CRS : http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc…).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris.*
- *Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.*
- *Date de création du compartiment : 29 mai 2019.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT D'ACTIVITE

			Performance					
			Exercice 2025-2026			Depuis le lancement		
Classe	Devise	Date de Lancement	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence
F	USD	26/06/2019	62,93%	49,35%	13,58%	385,03%	233,00%	152,03%
S	USD	08/09/2020	62,49%	49,35%	13,14%	162,84%	107,18%	55,66%
I	USD	29/05/2019	62,10%	49,35%	12,75%	472,74%	316,90%	155,84%
P	USD	25/06/2019	61,19%	49,35%	11,84%	352,39%	232,53%	119,86%
S - EUR	EUR	10/02/2025	67,96%	53,34%	14,62%	85,44%	66,98%	18,46%
I - EUR	EUR	08/10/2019	66,33%	53,34%	12,99%	307,05%	188,98%	118,07%
P - EUR	EUR	30/10/2019	65,24%	53,34%	11,90%	303,93%	202,58%	101,35%
R- EUR	EUR	15/03/2022	64,82%	53,34%	11,48%	129,16%	113,52%	15,64%
I - CHF	CHF	12/12/2024	64,03%	51,36%	12,67%	110,37%	88,65%	21,72%

Au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, votre fonds a progressé de 62,1 %. L'indice de référence du Fonds a gagné 49,35 %, tandis que l'or physique s'est apprécié de 20,8 %. Le Fonds a ainsi surperformé son indice de référence de 12,75 points de pourcentage et délivré une performance légèrement supérieure à trois fois celle de l'or physique sur la période.

Cette forte performance, tant absolue que relative, a été réalisée au cours d'un exercice marqué par une volatilité exceptionnelle. Les huit premiers mois de la période ont prolongé le puissant marché haussier des métaux précieux et des valeurs minières, soutenu par la demande persistante des banques centrales, l'érosion de la confiance dans les dettes souveraines et les monnaies fiduciaires, ainsi que par l'amélioration spectaculaire de la génération de trésorerie des groupes miniers. Les quatre derniers mois ont été marqués par deux corrections brutales liées au conflit au Moyen-Orient, à des ventes forcées motivées par des besoins de liquidité et à l'évolution des anticipations de taux aux États-Unis. Malgré ces replis, le Fonds a conservé une avance substantielle sur son indice de référence comme sur l'or physique.

L'environnement macroéconomique favorable à l'or s'est renforcé au cours de l'exercice. La hausse des dépenses consacrées à la défense, à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, à l'indépendance énergétique et à l'intelligence artificielle a continué d'alimenter l'endettement public, sans réelle volonté politique de réduire d'autres postes budgétaires en contrepartie. Cette situation a accentué les inquiétudes des investisseurs quant à la valeur réelle, à long terme, des obligations souveraines et des monnaies. Les banques centrales sont restées des acheteurs importants, tandis que l'accumulation d'or par la Chine nous a semblé dépasser largement les achats publiquement attribués à la Banque populaire de Chine. Dans un système commercial de plus en plus fragmenté, l'or joue un rôle croissant de collatéral politiquement neutre. Son cours a néanmoins fortement corrigé après une progression de 234 % depuis son point bas de 2022. En mars, des ventes de précaution par des autorités monétaires du Moyen-Orient, les ventes déclarées par la Turquie et le débouclage de positions à effet de levier sur les marchés à terme ont coïncidé avec le déclenchement de la guerre. Une nouvelle baisse en juin a reflété la crainte que la Réserve fédérale ne relève ses taux pour contrer l'inflation liée au conflit. Ces événements ont affecté le calendrier de la demande, mais non les raisons structurelles de détenir de l'or.

Le premier trimestre de l'exercice du Fonds, de juillet à septembre 2025, a été particulièrement solide. Après un mois de juillet calme, une saison de résultats du deuxième trimestre exceptionnelle a montré que les analystes avaient sensiblement sous-estimé les flux de trésorerie disponibles du secteur aux cours des métaux alors en vigueur. Le cours de l'or s'est établi en moyenne à 3 288 USD l'once au deuxième trimestre 2025, tandis que la marge sur coûts de maintien tout compris des grands producteurs a atteint un niveau record de 52 %. La génération de trésorerie s'est accélérée et a été de plus en plus redistribuée aux actionnaires : les rachats d'actions des grands producteurs ont fortement augmenté et plusieurs sociétés ont relevé leurs dividendes. Les investisseurs généralistes ont commencé à revenir dans le secteur en août et en septembre, apportant de la liquidité à un univers actions qui reste relativement étroit. Le Fonds a progressé d'environ 51 % sur le trimestre, contre environ 46 % pour son indice de référence, son exposition à des producteurs de qualité et à certaines sociétés de plus petite taille ayant bénéficié à la fois de la qualité des résultats publiés et des prémices d'une revalorisation.

La dynamique s'est poursuivie au dernier trimestre 2025. Si des prises de bénéfices ont entraîné un repli en octobre, les achats des banques centrales et des investisseurs institutionnels dans les phases de faiblesse ont soutenu l'or physique, tandis que la saison des résultats du troisième trimestre a de nouveau réservé de bonnes surprises en matière de flux de trésorerie disponibles, de dividendes et de rachats d'actions. Le secteur avait dans une large mesure éliminé son endettement net et les équipes dirigeantes continuaient de privilégier la rémunération des actionnaires plutôt que les acquisitions agressives ou une croissance de la production insuffisamment disciplinée. L'argent est également sorti de sa précédente zone de fluctuation, sous l'effet de déficits physiques persistants et de la hausse de la demande industrielle ; le Fonds a conservé une exposition mesurée aux producteurs d'argent, compte tenu à la fois de leur potentiel d'appréciation et de leur plus forte volatilité opérationnelle et

boursière. Le Fonds a gagné environ 21 % sur le trimestre, contre environ 15 % pour l'indice de référence. Sur l'ensemble de l'année civile 2025, il a progressé de 183 %, contre une hausse de 62 % de l'or physique, sans expansion comparable des multiples de valorisation du secteur.

Le premier trimestre 2026 a illustré à la fois le potentiel et la volatilité propres à cette classe d'actifs. Le Fonds a gagné 10 % en janvier et 18,4 % en février, grâce au retour des investisseurs généralistes et à une saison de résultats du quatrième trimestre confirmant une forte génération de trésorerie, des dividendes en hausse et des programmes de rachat d'actions plus importants. Cette progression s'est brutalement inversée en mars : le Fonds a reculé de 26 %, contre une baisse de 21 % de son indice de référence et de 12 % de l'or physique. Le conflit au Moyen-Orient a provoqué une réduction généralisée du risque sur les marchés financiers, tandis que l'or était vendu afin de procurer des liquidités en dollars américains et que les investisseurs suivant des stratégies de momentum débouclaient les positions constituées pendant la hausse précédente. Le Fonds a terminé le trimestre en baisse d'environ 4 %, tandis que l'indice de référence est resté en territoire positif. Bien que douloureuse, cette correction n'a pas modifié notre appréciation des moteurs de long terme de l'or. Au contraire, la perspective d'une hausse des dépenses de défense et de sécurité énergétique a renforcé la probabilité de nouvelles émissions de dette et d'une érosion de la valeur des monnaies.

Le dernier trimestre de l'exercice est resté agité, mais la sélection active de titres a apporté une protection significative. En avril, le Fonds a progressé de 4 %, tandis que son indice de référence reculait de 2,6 %, notamment grâce à l'offre de G Mining sur G2 Gold assortie d'une prime de 70 %. G2 Gold constituait depuis longtemps une position importante du Fonds, et cette opération a également mis en évidence les décotes substantielles appliquées à d'autres sociétés en phase de développement. Le Fonds a de nouveau surperformé en mai, alors que les groupes miniers continuaient de dégager des marges exceptionnelles et accéléraient leurs rachats d'actions pendant les phases de faiblesse. En juin, le Fonds a reculé de 14,8 %, légèrement moins que la baisse de 15,4 % de son indice de référence, tandis que l'or physique perdait 11,7 %. Le faible effet de levier à la baisse des actions minières lors de ce mouvement s'explique à la fois par le soutien des valorisations et par l'activation d'importants programmes de rachat d'actions. Sur l'ensemble du trimestre, le Fonds a cédé environ 9 %, contre environ 17 % pour son indice de référence.

Sur les douze mois, la hausse du cours de l'or a transformé la situation financière du secteur. Avec, pour de nombreux producteurs, des marges nettes proches de 1 800 USD par once et une dette résiduelle faible ou inexistante au bilan, les sociétés ont pu financer leurs investissements de maintien et de croissance tout en augmentant leurs dividendes et en rachetant leurs propres actions. Les performances opérationnelles sont également restées solides : la plupart des sociétés ayant publié leurs premiers chiffres de production du deuxième trimestre se situaient dans le haut des attentes, tandis que les achats à terme et les couvertures sur le carburant ont limité l'impact du pic temporaire des prix du pétrole. L'approche active du Fonds a cherché à capter cette amélioration sur l'ensemble des segments de capitalisation, en associant des producteurs établis et fortement générateurs de trésorerie à une sélection de sociétés de développement et d'exploration dont la qualité des actifs et la valorisation offraient un potentiel attractif ajusté du risque.

Pour l'avenir, nous restons confiants dans les perspectives de l'or et des actions de sociétés aurifères. La correction a éliminé une part importante des positions spéculatives, tandis que la demande des banques centrales a repris et que les forces structurelles à l'origine de l'accumulation d'or — hausse de l'endettement souverain, fragmentation géopolitique et recherche de réserves de valeur politiquement neutres — restent intactes. Dans le même temps, les valorisations des sociétés minières ont retrouvé des niveaux exceptionnellement bas : les rendements des flux de trésorerie disponibles sont généralement à deux chiffres, les ratios cours/bénéfice souvent inférieurs à 10x et les multiples valeur d'entreprise/EBITDA nettement inférieurs à 5x. Ces valorisations coexistent avec des bilans plus solides, une allocation du capital disciplinée et des perspectives de production saisonnièrement plus favorables au second semestre 2026. Nous abordons donc le nouvel exercice avec un éventail d'opportunités particulièrement large et continuerons de privilégier les sociétés offrant le meilleur équilibre entre qualité opérationnelle, discipline financière et valorisation.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre¤	Mouvements·("Devise·de·comptabilité")¤	
	Acquisitions¤	Cessions¤
BARRICK·GOLD·CORP¤	···37·887·095,61·¤	···56·248·096,58·¤
VAULT·MINERALS¤	···40·222·384,04·¤	···48·930·993,61·¤
ELDORADO·GOLD·CORP¤	···32·735·726,83·¤	···36·987·978,10·¤
OR·ROYALTIES¤	···21·192·429,94·¤	···35·725·255,22·¤
NOVAGOLD·RESOURCES¤	···17·055·965,29·¤	···34·178·919,72·¤
FIRST·MAJESTIC·SILVER·CORP¤	···22·281·035,65·¤	···26·605·983,42·¤
EQUINOX·GOLD·CORP¤	···17·664·428,88·¤	···25·576·720,16·¤
COEUR·MINING,·INC,¤	···16·728·255,27·¤	···25·999·838,99·¤
IAMGOLD·CORP¤	·····6·618·797,19·¤	···26·603·374,10·¤
DISCOVERY·SILVER·CORP,¤	···12·744·117,65·¤	···19·787·814,15·¤

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que:

• le coût d'intermédiation ;

• la rapidité d'exécution ;

• la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;

• la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché règlementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts» est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

		Commissions de surperformances acquises à la société de gestion		
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
F	USD	354 375,87	41 618,15	395 994,02
S	USD	145 712,95	440 860,08	586 573,03
I	USD	1 568 782,54	444 215,87	2 012 998,41
P	USD	151 940,90	39 595,45	191 536,35
S - EUR	EUR	483 881,78	661 433,33	1 145 315,11
I - EUR	EUR	924 468,81	361 300,43	1 285 769,24
P - EUR	EUR	261 989,35	115 981,27	377 970,62
R - EUR	EUR	21 946,52	4 046,00	25 992,52
I - CHF	CHF	145 350,26	64 118,31	209 468,57

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

• la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;

• les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;

• le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet www.ixios-am.com.

Rémunérations versées sur l'exercice

en k			
Exercice 2025	**Ensemble du Personnel**	**Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque**	**Autre personnel identifié**
Rémunérations Fixes	725	621	-
Rémunérations Variables	220	195	-
Total des rémunérations	945	846	-
Effectif total	5	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »

- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

Au 30/06/2026, les indicateurs ESG du fonds et en comparaison ceux de son univers d'investissement étaient les suivants :

ESG Indicators	Fund		Universe**	
	Score	Coverage Ratio	Score	Coverage Ratio
Code of Business Ethics (Y/N)*	97%	99%	78%	97%
Anti-Corruption Policy (Y/N)*	87%	99%	77%	97%
Board Independence (%)	64%	99%	62%	97%
Female Executives (%)	24%	100%	17%	92%
Carbon Intensity (tCO2 / M$ sales)	70	24%	1,116	55%
UN Global Compact Signatories (#)	3	100%	59	95%

* Indicator with Engagement
** Weighting based on market capitalisation

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

BILAN
Actif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**393 402 084,99**	**364 514 815,28**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	384 369 642,12	355 619 898,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 032 442,87	8 894 917,12
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**-**	**-**
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**393 402 084,99**	**364 514 815,28**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 251 871,96**	**10 690 354,11**
Comptes financiers	**7 643 365,41**	**21 618 560,11**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**10 895 237,37**	**32 308 914,22**
Total Actif I + II	**404 297 322,36**	**396 823 729,50**

[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	241 531 264,69	234 156 632,25
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	150 192 545,83	130 985 502,37
Capitaux propres I	**391 723 810,52**	**365 142 134,62**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**391 723 810,52**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**11 863 963,83**	**24 631 552,14**
Concours bancaires	**709 548,01**	**7 050 042,74**
Sous-total autres passifs IV	**12 573 511,84**	**31 681 594,88**
Total Passifs: I + II + III + IV	**404 297 322,36**	**396 823 729,50**

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 059 143,79	744 046,08
Produits sur obligations	-	1,56
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC [1]	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	302 524,35	199 989,83
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 361 668,14**	**944 037,47**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-26 865,06	-29 913,32
Sous-total charges sur opérations financières	**-26 865,06**	**-29 913,32**
Total Revenus financiers nets (A)	**1 334 803,08**	**914 124,15**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-13 155 958,56	-6 513 018,69
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-255 538,58
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-13 155 958,56**	**-6 768 557,27**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-11 821 155,48**	**-5 854 433,12**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**1 955 303,36**	**-392 808,87**
Sous-total revenus nets I = C + D	**-9 865 852,12**	**-6 247 241,99**

[1] Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	196 506 837,89	74 959 921,37
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 411 243,74	-1 542 330,31
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**195 095 594,15**	**73 417 591,06**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-40 213 441,24**	**4 057 496,58**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**154 882 152,91**	**77 475 087,64**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	46 720 952,57	58 436 004,10
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-44 808,14	-2 980,46
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**46 676 144,43**	**58 433 023,64**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-41 499 899,39**	**1 324 633,08**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**5 176 245,04**	**59 757 656,72**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**150 192 545,83**	**130 985 502,37**

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

IXIOS GOLD est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés majoritairement aurifères et de métaux précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en USD	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Actif net total	**391 723 810,52**	365 142 134,62	154 650 546,86	104 007 573,50	126 569 945,70

Exprimés en USD	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Action F- USD					
FR0013412871					
Nombre de parts ou actions	**5 488,856**	5 798,063	13 718,451	30 437,408	34 299.55
Valeur liquidative unitaire	**4 850,32**	2 976,94	1 758,97	1 412,24	1 357,82
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**1 810,39**	664,01	3,12	-256,05	21,70

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

CHF	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - CHF					
FR001400UFH1					
Nombre de parts ou actions	**7 891,319**	4 710.856	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	**2 059,90**	1 255.81	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**942,21**	202,75	-	-	-

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - EUR					
FR0013447737					
Nombre de parts ou actions	**19 444,268**	24 931,641	18 472,050	12 461,289	13 656,114
Valeur liquidative unitaire	**4 070,45**	2 447,21	1 590,54	1 264,75	1 276,26
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**1 718,11**	634,82	-9,19	-259,19	10,81

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - USD					
FR0013412889					
Nombre de parts ou actions	**22 745,818**	22 944,769	14 691,296	11 246,479	21 333,815
Valeur liquidative unitaire	**5 727,44**	3 533,24	2 095,89	1 688,40	1 632,22
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**2 117,13**	779,49	-2,06	-316,35	14,55

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P - EUR					
FR0013447752					
Nombre de parts ou actions	**8 019,953**	5 803,519	3 736,323	4 369,477	4 181,577
Valeur liquidative unitaire	**4 039,32**	2 444,58	1 595,99	1 269,12	1 288,69
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**1 683,09**	625,65	-8,57	-269,76	-7,82

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P - USD					
FR0013412897					
Nombre de parts ou actions	**2 991,397**	3 874,355	5 070,082	5 366,937	7 769,909
Valeur liquidative unitaire	**4 523,85**	2 806,61	1 672,56	1 352,26	1 315,83
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**1 651,23**	610,36	-6,31	-263,21	0,75

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action R - EUR					
FR0014001CT8					
Nombre de parts ou actions	**1 491,726**	553,220	18,298	16,405	1,000
Valeur liquidative unitaire	**2 291,62**	1 390,38	909,82	729,15	742,52
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**950,16**	353,63	-11,78	-157,59	-25,62

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action S - EUR					
FR0013476173					
Nombre de parts ou actions	**2 581,000**	6 361,000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	**18 544,26**	11 040,99	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**8 002,26**	1 485,91	-	-	-

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action S - USD					
FR0013476165					
Nombre de parts ou actions	**5 701,384**	47 532,899	55 729,878	15 000,000	15 000,000
Valeur liquidative unitaire	**2 628,36**	1 617,56	957,31	767,90	739,76
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**977,22**	359,06	2,57	-140,89	9,47

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Par exception, les titres Firefinch qui représentent 0,03 % de l'actif net sont valorisés au 30/06/2026 par la société de gestion sur la base des actifs détenus par la société (des titres Leo Lithium et du cash) auxquels une décote est appliquée.

En effet, la société Firefinch a suspendu sa cotation depuis fin juin 2022 à la suite d'un besoin de recapitalisation d'un projet au Mali. N'ayant pas pu trouver des financements, le projet est bloqué, la société de gestion analyse donc la société Firefinch comme une coquille vide avec une participation dans la société Leo Lithium. Les actionnaires de Firefinch ont reçu plusieurs dividendes exceptionnels depuis le mois de septembre 2025.

En conséquence, il pourrait exister un écart entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters…).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de chacun des compartiments de la SICAV. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment de la SICAV, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants). Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment. Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 1% de la valeur liquidative. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs d'actions du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action S - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action I - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I - CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action P - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R - EUR	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	**365 142 134,62**	**154 650 546,86**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	230 634 241,07	212 190 914,89
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-434 003 148,27	-127 695 508,71
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-11 821 155,48	-5 854 433,12
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	195 095 594,15	73 417 591,06
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	46 676 144,43	58 433 023,64
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**391 723 810,52**	**365 142 134,62**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Action F- USD

FR0013412871	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 005,027	4 485 844,04
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 314,234	-6 259 511,49
Solde net des souscriptions/rachats	**-309,207**	**-1 773 667,45**
Action F- USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - CHF

FR001400UFH1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	16 073,381	38 123 516,73
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-12 892,918	-37 626 653,50
Solde net des souscriptions/rachats	**3 180,463**	**496 863,23**
Action I - CHF		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - EUR

FR0013447737	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 934,117	42 382 632,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 421,49	-67 607 421,36
Solde net des souscriptions/rachats	**-5 487,373**	**-25 224 789,18**
Action I - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - USD

FR0013412889	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 903,312	51 391 582,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-10 102,263	-59 448 444,43
Solde net des souscriptions/rachats	**-198,951**	**-8 056 862,31**
Action I - USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P - EUR

FR0013447752	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 558,166	48 351 320,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 341,732	-37 466 904,02
Solde net des souscriptions/rachats	**2 216,434**	**10 884 416,78**
Action P - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P - USD

FR0013412897	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 024,356	4 504 478,19
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 907,314	-8 126 086,04
Solde net des souscriptions/rachats	**-882,958**	**-3 621 607,85**
Action P - USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action R - EUR

FR0014001CT8	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 701,742	5 076 084,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-763,236	-2 359 914,84
Solde net des souscriptions/rachats	**938,506**	**2 716 169,28**
Action R - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action S - EUR

FR0013476173	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 044	19 985 823,99
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 824	-111 369 303,29
Solde net des souscriptions/rachats	**-3 780**	**-91 383 479,30**
Action S - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action S - USD

FR0013476165	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 339,895	16 332 958,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-47 171,41	-103 738 909,30
Solde net des souscriptions/rachats	**-41 831,515**	**-87 405 950,40**
Action S - USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013412871	Action F- USD	Capitalisable	USD	26 622 728,67	5 488,856	4 850,32
FR001400UFH1	Action I - CHF	Capitalisable	CHF	16 255 391,97	7 891,319	2 059,90
FR0013447737	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	79 147 022,84	19 444,268	4 070,45
FR0013412889	Action I - USD	Capitalisable	USD	130 275 486,22	22 745,818	5 727,44
FR0013447752	Action P - EUR	Capitalisable	EUR	32 395 229,68	8 019,953	4 039,32
FR0013412897	Action P - USD	Capitalisable	USD	13 532 631,69	2 991,397	4 523,85
FR0014001CT8	Action R - EUR	Capitalisable	EUR	3 418 477,98	1 491,726	2 291,62
FR0013476173	Action S - EUR	Capitalisable	EUR	47 862 743,64	2 581	18 544,26
FR0013476165	Action S - USD	Capitalisable	USD	14 985 311,38	5 701,384	2 628,36

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Canada+/-	Australie+/-	États-Unis+/-	Caïmanes, Îles +/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	393 402,08	281 118,19	76 219,00	18 505,13	13 587,14	3 541,88
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**393 402,08**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'USD	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**-**	-	-	-	-
Titres de créances	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**7 643,37**	-	-	-	7 643,37
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-709,55**	-	-	-	-709,55
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**-**	**-**	**-**	**6 933,82**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'USD	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 643,37	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-709,55	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**6 933,82**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'USD	CAD+/-	AUD+/-	EUR+/-	CHF+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	258 927,91	78 657,70	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 809,96	-	124,30	-	-
Comptes financiers	-	2 926,59	524,40	643,40	2,61
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 003,53	-2 078,41	-2 526,55	-181,48	-
Comptes financiers	-709,55	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**259 024,79**	**79 505,88**	**-1 877,85**	**461,92**	**2,61**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [(1)] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

[(1)] Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers de Dollar americain	**Valeur actuelle constitutive d'une créance**	**Valeur actuelle constitutive d'une dette**
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	426 664,68
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	15 250,00
Ventes à règlement différé	2 809 957,28
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	**3 251 871,96**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-580 195,90
Achats à règlement différé	-2 003 532,72
Ventes reglement differe devise	- 2 816 191,57
Frais de gestion	-6 464 043,64
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	**-11 863 963,83**
Total des créances et dettes	**-8 612 091,87**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette		Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Action F	0,8% TTC
			Action S	1 % TTC
			Action S - EUR	0,75 % TTC
			Action I	1,35% TTC
			Action I - EUR	1,35% TTC
			Action I - CHF	1,35% TTC
			Action P	2,0% TTC
			Action P - EUR	2,0% TTC
			Action R- EUR	2,3% TTC
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,2%TTC Maximum	

3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.	
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
5	Commission de surperformance	Actif net	Action F Action S Action I Action P	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (USD), dividendes net réinvestis
			Action I - EUR Action P - EUR Action R - EUR	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis
			Action S - EUR	10% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis
			Action I - CHF	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (USD), dividendes net réinvestis converti en CHF

Modalité de calcul de la commission de surperformance

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return en USD pour les actions F, S, I, P ;
- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis pour les actions S – EUR, I – EUR, P-EUR et R -EUR
- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return en USD converti en CHF pour les actions I – CHF.

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC pour les actions F, S, I, P, I – EUR, P-EUR, R -EUR et I– CHF et 10% TTC pour les actions S - EUR représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC pour les actions F, S, I, P, I – EUR, P-EUR, R -EUR et I – CHF et 10% TTC pour les actions S - EUR de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peuvent être perçus en cours d'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les

périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au- delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds. Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année N	Performance du la classe d'actions	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de surperformance
Année 1	10%	5%	%	0%	5%	0%	Oui	15%*5%
Année 2	3%	3%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	5%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	5%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	OUI	15%*4%
Année 7	9%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 8	-15%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	0%*	Non	-
Année 13	6%	4%	2%	0%*	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 14	-6%	0%	-6%	0%	-6%	-6%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 16	6%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-4%**	Non	-
Année 19	6%	1%	5%	-4%**	1%	0%	Oui	15%*1%

** La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).*

*** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous- performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).*

Action F- USD

FR0013412871	30/06/2026
Frais fixes	230 791,06
Frais fixes en % actuel	0,86
Frais variables	395 994,02
Frais variables en % actuel	1,47
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2026
Frais fixes	375 146,15
Frais fixes en % actuel	1,42
Frais variables	238 496,80
Frais variables en % actuel	0,90
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2026
Frais fixes	1 462 310,33
Frais fixes en % actuel	1,42
Frais variables	1 527 795,59
Frais variables en % actuel	1,48
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - USD

FR0013412889	30/06/2026
Frais fixes	2 018 351,82
Frais fixes en % actuel	1,41
Frais variables	2 012 998,43
Frais variables en % actuel	1,41
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2026
Frais fixes	785 576,44
Frais fixes en % actuel	2,05
Frais variables	448 974,02
Frais variables en % actuel	1,17
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P - USD

FR0013412897	30/06/2026
Frais fixes	308 254,83
Frais fixes en % actuel	2,07
Frais variables	191 536,25
Frais variables en % actuel	1,28
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action R - EUR

FR0014001CT8	30/06/2026
Frais fixes	67 384,74
Frais fixes en % actuel	2,32
Frais variables	30 727,12
Frais variables en % actuel	1,06
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2026
Frais fixes	735 851,85
Frais fixes en % actuel	0,84
Frais variables	1 189 567,55
Frais variables en % actuel	1,36
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action S - USD

FR0013476165	30/06/2026
Frais fixes	549 628,53
Frais fixes en % actuel	1,12
Frais variables	586 573,03
Frais variables en % actuel	1,20
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	30/06/2026
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	**-**
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	**-**
Autres engagements hors-bilan	**-**
Total	**-**

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
	-	-	-
Total			**-**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Revenus nets	**-9 865 852,12**	**-6 247 241,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Revenus de l'exercice à affecter *(**)*	**-9 865 852,12**	**-6 247 241,99**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-9 865 852,12**	**-6 247 241,99**

Action F- USD

FR0013412871	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-558 924,79	-328 830,90
Total	**-558 924,79**	**-328 830,90**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-543 610,17	-73 947,43
Total	**-543 610,17**	**-73 947,43**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 391 558,34	-1 537 062,34
Total	**-2 391 558,34**	**-1 537 062,34**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - USD

FR0013412889	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 356 951,88	-1 771 714,69
Total	**-3 356 951,88**	**-1 771 714,69**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 212 757,55	-416 567,09
Total	**-1 212 757,55**	**-416 567,09**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P - USD

FR0013412897	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-427 730,85	-278 571,15
Total	**-427 730,85**	**-278 571,15**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action R - EUR

FR0014001CT8	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-137 094,94	-23 715,70
Total	**-137 094,94**	**-23 715,70**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-889 708,06	-256 243,26
Total	**-889 708,06**	**-256 243,26**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action S - USD

FR0013476165	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-347 515,54	-1 560 589,43
Total	**-347 515,54**	**-1 560 589,43**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**154 882 152,91**	**77 475 087,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter *(**)*	**154 882 152,91**	**77 475 087,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**154 882 152,91**	**77 475 087,64**

Action F- USD

FR0013412871	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	10 495 924,06	4 178 802,53
Total	**10 495 924,06**	**4 178 802,53**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	7 978 929,75	1 029 066,61
Total	**7 978 929,75**	**1 029 066,61**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	35 799 013,97	17 364 143,45
Total	**35 799 013,97**	**17 364 143,45**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - USD

FR0013412889	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	51 512 901,59	19 656 894,64
Total	**51 512 901,59**	**19 656 894,64**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	14 711 088,96	4 047 511,77
Total	**14 711 088,96**	**4 047 511,77**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P - USD

FR0013412897	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 367 217,25	2 643 344,88
Total	**5 367 217,25**	**2 643 344,88**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action R - EUR

FR0014001CT8	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 554 485,34	219 349,78
Total	**1 554 485,34**	**219 349,78**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	21 543 543,31	9 708 149,33
Total	**21 543 543,31**	**9 708 149,33**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action S - USD

FR0013476165	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 919 048,68	18 627 824,62
Total	**5 919 048,68**	**18 627 824,62**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**393 402 084,99**	**100,43**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**384 369 642,12**	**98,12**
Activites minieres generales			144 930 047,29	37,00
ALKANE RESOURCES LTD	AUD	4 800 000	4 555 879,90	1,16
AMERICAS GOLD AND SILVER CORP	CAD	700 000	3 310 674,82	0,85
BLACKART SILVER CORP	CAD	3 800 000	2 383 798,65	0,61
CATALYST METALS LTD	AUD	1 800 000	6 272 648,51	1,60
COLLECTIVE MINING LTD	CAD	550 000	6 764 786,38	1,73
DISCOVERY SILVER CORP	CAD	4 000 000	23 908 471,38	6,10
FIREFINCH LTD	AUD	16 099 130	113 337,41	0,03
GBM RESOURCES LTD	AUD	15 094 340	198 691,00	0,05
GENESIS MINERALS LTD	AUD	1 000 000	3 609 509,47	0,92
INTEGRA RESOURCES CROP	CAD	1 190 300	2 642 791,82	0,68
K92 MINING RG	CAD	900 000	14 120 940,91	3,61
MERIDIAN MINING PLC	CAD	3 140 642	3 541 884,40	0,90
MIATA METALS CORP	CAD	6 069 800	1 711 316,50	0,44
NEW MURCHISON GOLD LIMITED	AUD	160 000 000	4 433 946,37	1,13
RIO2 LIMITED	CAD	6 263 700	11 743 797,44	3,00
SANTANA MINERALS LTD	AUD	14 800 000	4 716 610,45	1,20
SCOTTIE RESOURCES CORP	CAD	550 000	759 827,01	0,19
SKEENA RESOURCES LIMITED	CAD	700 000	18 650 299,31	4,76
SOMA GOLD CORP	CAD	2 000 000	972 691,35	0,25
SOMA GOLD CORP RESTRICTED	CAD	1 000 000	-	-
THESIS GOLD AND SILVER INC	CAD	4 103 000	8 415 704,39	2,15
TOLU MINERIALS LIMITED	AUD	3 000 000	2 410 958,34	0,62
VERSAMET ROYALTIES CORPORATION	CAD	773 600	9 493 168,69	2,42
WEST POINT GOLD CORP	CAD	2 547 500	2 549 755,30	0,65
WIA GOLD LIMITED	AUD	24 000 000	7 648 557,49	1,95
Charbon			5 816 835,23	1,49
SITKA GOLD CORP	CAD	8 252 600	5 816 835,23	1,49
equipements de bureau electroniques			955 006,20	0,24
TALISKER RESOURCES LTD	CAD	1 178 182	955 006,20	0,24
equipements et services petroliers			1 826 968,10	0,47
TDG GOLD CORP	CAD	5 400 000	1 826 968,10	0,47

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			4 283 182,92	1,09
BOREALIS MNG CO LTD	CAD	4 696 000	2 879 673,88	0,73
GREAT PACIFIC GOLD CORP	CAD	4 525 500	1 084 529,71	0,28
WALHALLA GOLD CORP	CAD	4 525 500	318 979,33	0,08
Industries diversifiees			14 787 781,10	3,78
ASARA RESOURCES LIMITED	AUD	8 000 000	720 516,29	0,19
AVANTI GOLD CORP	CAD	1 800 000	672 425,76	0,17
GORILLA GOLD MINES LTD	AUD	10 500 000	2 109 588,55	0,54
LAVRAS GOLD CORP	CAD	533 333	676 654,43	0,17
MAPLE GOLD MINES LTD	CAD	818 182	1 577 259,74	0,40
ONGOLD RESOURCES	CAD	411 900	174 196,33	0,05
SINDA LIMITED	USD	738 095	8 857 140,00	2,26
Metaux non ferreux			11 143 707,35	2,84
ADYTON RESOURCES CORPORATION	CAD	5 437 729	1 149 833,03	0,29
BALLARD MINING LIMITED	AUD	1 195 029	529 869,45	0,14
MINING AMERICANS INCORPORATION	CAD	500 000	1 783 267,47	0,45
SNOWLINE GOLD CORP	CAD	850 000	7 680 737,40	1,96
Mines			15 288 096,40	3,90
BARTON GOLD HOLDINGS LIMITED	AUD	8 331 810	4 675 572,96	1,19
GREENHEART GOLD INC	CAD	1 510 144	915 403,94	0,23
MCFARLANE LAKE MINING LIMITED	CAD	18 950 000	3 539 574,47	0,90
NEVADA KING GOLD CORP	CAD	2 020 300	996 804,22	0,26
ROYAL ROAD MINERALS LIMITED	CAD	2 777 777	430 740,81	0,11
VOX ROYALTY CORP	USD	1 000 000	4 730 000,00	1,21
Mines auriferes			157 866 484,95	40,30
AMEX EXPLORATION INC	CAD	1 385 400	4 081 759,68	1,04
AMEX EXPLORATION WARRANT 18/10/2026	CAD	250 000	489 869,92	0,13
ASTRAL RESOURCES NL	AUD	30 868 421	2 352 434,62	0,60
AUSGOLD LTD	AUD	5 900 000	3 229 160,01	0,82
BANYAN GOLD CORP	CAD	9 218 500	9 226 661,13	2,36
BLACK CAT SYNDICATE LTD	AUD	3 000 000	1 829 002,88	0,47
CHALICE GOLD MINES	AUD	2 700 000	2 169 862,51	0,55
CHESAPEAKE GOLD CORP	CAD	21 900	53 254,85	0,01
DAKOTA GOLD CORP	USD	1 650 000	7 029 000,00	1,80
DPM METALS INC	CAD	100 000	3 246 533,58	0,83
G2 GOLDFIELDS INC	CAD	3 563 500	23 635 367,14	6,03
GOLDEN HORSE MINERALS LIMITED GDR	AUD	7 652 272	2 438 701,76	0,62
GREAT PACIFIC GOLD CORP	CAD	1 250 000	-	-
HELIOSTAR METALS LTD	CAD	4 450 000	5 583 107,36	1,43
IAMGOLD (US)	USD	708 081	11 216 003,04	2,86
LIBERTY GOLD CORP	CAD	11 365 400	11 695 897,33	2,99

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
LIBERTY GOLD CORP WARRANT 22/04/2027	CAD	1 500 000	1 067 845,94	0,27
MEEKA METALS LIMITED	AUD	30 000 000	1 974 491,74	0,50
NEWCORE GOLD LTD	CAD	1 445 000	336 107,15	0,09
OCEANAGOLD CORP	CAD	610 040	15 286 001,00	3,90
OR ROYALTIES INCORPORATION	USD	140 000	4 428 200,00	1,13
PC GOLD LTD	AUD	8 239 644	7 335 370,22	1,87
RUA GOLD INC	CAD	1 471 433	1 151 222,94	0,29
SILVERCREST METALS ULC	USD	703 194	11 476 126,08	2,93
STRICKLAND METALS LTD	AUD	7 550 494	444 636,14	0,11
TESORO GOLD LTD	AUD	4 000 000	2 604 943,49	0,67
TOREX GOLD RESOURCES INC	CAD	300 000	11 936 614,47	3,05
TRISTAR GOLD INC	CAD	12 099 300	1 321 867,45	0,34
TROILUS MINING CORP	CAD	4 715 000	5 550 014,71	1,42
TURACO GOLD LTD	AUD	15 000 000	4 676 427,81	1,19
Platine et metaux precieux			19 864 543,34	5,07
FIRST MINING GOLD CO WARRANT 21/07/2028	CAD	5 225 000	1 288 992,25	0,33
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	450 000	409 164,73	0,10
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	4 500 000	10 086 386,36	2,58
SIL VERCORP METALS	USD	800 000	8 080 000,00	2,06
Producteurs de petrole et de gaz			7 606 989,24	1,94
EMERALD RESOURCES NL	AUD	2 000 000	7 606 989,24	1,94
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**9 032 442,87**	**2,31**
Activites minieres generales			373 851,80	0,10
APOLLO SILVER CORP WARRANT 08/07/2026	CAD	120 000	-	-
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	1 360 000	373 851,80	0,10
MIATA METALS WARRANT 23/08/2027	CAD	2 000 000	-	-
Charbon			549 782,07	0,14
ADVANCE METALS LIMITED WARRANT 28/12/2027	AUD	1 625 000	-	-
SILVER MOUNTAIN RESOURCES INC WARRANT 29/07/2027	CAD	500 000	549 782,07	0,14
equipements de bureau electroniques			-	-
TALISKER RESOURCES LTD WARRANT 06/03/2028	CAD	589 091	-	-
Expert en finance			51 066,30	0,01
BOREALIS MNG CO LTD 26/02/2027	CAD	805 000	51 066,30	0,01
Industries diversifiees			-	-
ASCOT RESOURCES LTD WARRANT 25/07/2026	CAD	2 100 000	-	-
AVANTI GOLD CORP 20/10/2028	CAD	900 000	-	-
Metaux industriels et extraction miniere			2 326 001,05	0,60
TECTONIC METALS INC	CAD	1 500 000	2 326 001,05	0,60
Mines auriferes			5 065 659,53	1,29
CHESAPEAKE GOLD CORP WARRANT 27/01/2029	CAD	40 000	-	-

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NEW FOUND GOLD CORP	CAD	2 724 600	4 205 743,99	1,07
TROILUS MINING CORP WARRANT 18/10/2026	CAD	1 000 000	859 915,54	0,22
Platine et metaux precieux			666 082,12	0,17
FIRST MINING GOLD CORP WARRANT 26/09/2027	CAD	2 250 000	666 082,12	0,17
Total			**393 402 084,99**	**100,43**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Dollar americain (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**-**	**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar americain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar americain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**393 402 084,99**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**10 895 237,37**
Autres passifs (-)	**-12 573 511,84**
Total = actif net	**391 723 810,52**

INFORMATIONS SFDR

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS GOLD

Identifiant d'entité juridique: 9695001EI21A7BME9I32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %**	☐ **Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social: _%**	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pass de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.
Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),

1

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

  Non applicable

- ***et par rapport aux périodes précédentes?***

  Non applicable

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

  Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

  Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. Pour plus de détails veuillez trouver ci-dessous une annexe détaillée.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Nom de l'émetteur	Secteur	% des actif	Pays
DISCOVERY SILVER CORP.	Mines d'or	6,12%	Canada
G2 GOLDFIELDS INC	Mines d'or	6,05%	Canada
SKEENA GOLD + SILVER	Mines d'or	4,78%	Canada
OCEANAGOLD CORP.	Mines d'or	3,92%	Canada
K92 MINING	Mines d'or	3,62%	Canada

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

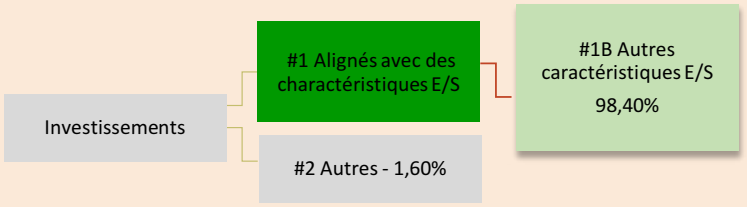

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 30/06/2023, IXIOS GOLD a :
- 98,40% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 2,60% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

Secteur	% actifs
Minier	100%

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.
Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.
L'analyse de la gouvernance porte notamment sur :

- La structure du Conseil d'Administration ;
- Les politiques de rémunération,
- L'indépendance des Comité de Rémunération et d'audit ;
- Gouvernance des parties prenantes (Code d'éthique, Programme de dénonciation, Politique anti-corruption, Controverses en matière de gouvernance) ;
- La structure actionnariale.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Gold étant un fonds sectoriel sur des activités minières la part d'alignement avec la Taxinomie est de 0%.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ixios Gold n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ixios Gold n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Gold fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.
Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1
- la performance ESG du fonds dépasse celle de son univers sur 2 indicateurs clés :
  - taux d'indépendance des membres du conseil d'administration
  - taux de féminisation de la direction
- les secteurs d'investissements
- les capitalisations.

4

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.
Les performances sur des indicateurs ESG du fonds par rapport à son univers sont par ailleurs publiées mensuellement.

-

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par **Ixios Gold.**

5

IXIOS GOLD

SFDR Report

Principal Adverse Impacts (PAI)

Portfolio Name:	IXIOS GOLD
As Of Date:	30/06/2026
Analysis Date:	30/06/2026
ESG Data Date:	30/06/2026

Principal adverse impacts statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Greenhouse Gas Emissions							
1. GHG Emissions	Scope 1 GHG emissions	1 428 343	37 %	138 087 723	86%	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 1 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 2 GHG emissions	786 293	37 %	68 935 863	86 %	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 2 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 3 GHG emissions	426 161	7 %	251 472 389	57 %	Sum of portfolio companies' Total Emissions Estimated - Scope 3 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Total GHG emissions	2 640 796	37 %	458 495 974	86 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with the market value of the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
2. Carbon Footprint	Carbon Footprint	11	24 %	290	55 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. GHG intensity of investee company	GHG Intensity of investee companies	70	24 %	1116	55 %	The portfolio's weighted average of its holding issuers' GHG Intensity (Scope 1, Scope 2 and estimated Scope 3 GHG emissions/EUR million revenue).	
4. Exposure to companies active in the fossil fuel sector	Share of investments in companies active in the fossil fuel sector	0 %	100 %	0 %	100 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with fossil fuels related activities, including exploration, extraction, mining, storage, distribution and trading of oil and gas, production and distribution of thermal coal, and production, distribution, storage, and reserves of metallurgical coal, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
5. Share of non-renewable energy consumption and production	Share of non-renewable energy consumption and non-renewable energy production of investee companies from non-renewable energy sources compared to renewable energy sources, expressed as a percentage of total energy sources	87 %	100 %	53 %	100 %	The portfolio's weighted average of issuers' energy consumption and/or production from non-renewable sources as a percentage of total energy used and/or generated.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
6. Energy consumption intensity per high impact climate sector	NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	
	NACE Code B (Mining and Quarrying)	0,1	28 %	1	80 %	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code B (Mining and Quarrying)	
	NACE Code C (Manufacturing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code C (Manufacturing)	
	NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	
	NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	
	NACE Code F (Construction)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code F (Construction)	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Coverage	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
	NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	N/A	N/A	N/A	N/A	The fund's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	
	NACE Code H (Transportation and Storage)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code H (Transportation and Storage)	
	NACE Code L (Real Estate Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code L (Real Estate Activities)	
Biodiversity							
7. Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	Share of investments in investee companies with sites/operations located in or near to biodiversity sensitive areas where activities of those investee companies negatively affect those areas	17 %	37 %	51 %	87 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' that either have operations located in or near biodiversity sensitive areas, are assessed to potentially negatively affect local biodiversity, and have no impact assessment; or they are involved in controversies with severe impact on local biodiversity, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water							
8. Emissions to water	Tonnes of emissions to water generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total water emissions (metric tons) associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Water Emissions (metric tons) per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Waste							
9. Hazardous waste and radioactive waste ratio	Tonnes of hazardous waste and radioactive waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual hazardous waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' hazardous waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social and Employee Matters							
10. Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies that have been involved in violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0 %	8 %	4 %	39 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that fail to align with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises based on MSCI ESG Research methodology, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
11. Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies without policies to monitor compliance with the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises or grievance /complaints handling mechanisms to address violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	93 %	100 %	59 %	95 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that do not have at least one policy covering some of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises (e.g. human rights, labor due diligence, or anti-bribery policy) and either a monitoring system evaluating compliance with such policy or a grievance / complaints handling mechanism, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
12. Unadjusted gender pay gap	Average unadjusted gender pay gap of investee companies	0	0 %	0	1 %	The portfolio holdings' weighted average of the difference between the average gross hourly earnings of male and female employees, as a percentage of male gross earnings.	
13. Board gender diversity	Average ratio of female to male board members in investee companies, expressed as a percentage of all board members	11	33 %	25	80 %	The portfolio holdings' weighted average of the percentage of female board members to total board members.	
14. Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	Share of investments in investee companies involved in the manufacture or selling of controversial weapons	0	0 %	0	0 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with an industry tie to landmines, cluster munitions, chemical weapons or biological weapons. Note: Industry ties includes ownership, manufacturing and investments. Ties to landmines do not include related safety products.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Environmental							
15. GHG Intensity	GHG intensity of investee countries	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of sovereign issuers' Country GHG intensity (tons CO2e/EUR M GDP).	
Social							
16. Investee countries subject to social violations	Number of investee countries subject to social violations (absolute number), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's number of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	
	Number of investee countries subject to social violations (relative number divided by all investee countries), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's percentage of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Fossil Fuels							
17. Exposure to fossil fuels through real estate assets	Share of investments in real estate assets involved in the extraction, storage, transport or manufacture of fossil fuels	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Energy Efficiency							
18. Exposure to energy-inefficient real estate assets	Share of investments in energy-inefficient real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

Other indicators for principal adverse impact

[Information on any other adverse sustainability impacts used to identify and assess additional principal adverse impacts on a sustainability factor referred to in Article 6(1)(d)]

Description of policies to identify and prioritize principal adverse sustainability impacts

[Information referred to in Article 7]

Engagement policies

[Information referred to in Article 8]

References to international standards

[Information referred to in Article 9]

Historical comparison

[Information referred to in Article 6(4)]

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Emissions							
1. Emissions of inorganic pollutants	Tonnes of inorganic pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual inorganic pollutants (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of inorganic pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
2. Emissions of air pollutants	Tonnes of air pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual air pollutants (metric tons reported) released as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of air pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. Emissions of ozone-depleting substances	Tonnes of ozone-depleting substances equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual ozone depletion substances (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of ozone depletion substances are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

Additional climate and other environment-related indicators

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
4. Investments in companies without carbon emission reduction initiatives	Share of investments in investee companies without carbon emission reduction initiatives aimed at aligning with the Paris Agreement	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a carbon emissions reduction target aligned with the Paris Agreement.	
Energy Performance							
5. Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Coal**)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from **coal, lignite or natural gas (GWh)**, as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Lignite**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Natural Gas**)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Performance							
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Oil & Gas**)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from **Oil & Gas, Nuclear, Fossil Fuel or Other Non-Renewable (GWh)**, as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Nuclear**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Fossil Fuel**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Other Non-Renewable**)	N/A	N/A	N/A	N/A		

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
6. Water usage and recycling	1. Average amount of water consumed by the investee companies (in cubic meters) per million EUR of revenue of investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Reclaimed Water Intensity (m3/EUR million sales) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Weighted average percentage of water recycled and reused by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
7. Investments in companies without water management policies	Share of investments in investee companies without water management policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
8. Exposure to areas of high water stress	Share of investments in investee companies with sites located in areas of high water stress without a water management policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that reported having operations in areas of high-water stress but showed no evidence of a water management policy.	
9. Investments in companies producing chemicals	Share of investments in investee companies the activities of which fall under Division 20.2 of Annex I to Regulation (EC) No 1893/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
10. Land degradation, desertification, soil sealing	Share of investments in investee companies the activities of which cause land degradation, desertification or soil sealing	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	
11. Investments in companies without sustainable land/agriculture practices	Share of investments in investee companies without sustainable land/agriculture practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of theportfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable agriculture or management of land.	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
12. Investments in companies without sustainable oceans/seas practices	Share of investments in investee companies without sustainable oceans/seas practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable management of ocean resources.	
13. Non-recycled waste ratio	Tonnes of non-recycled waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual nonrecycled waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' nonrecycled waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
14. Natural species and protected areas	**1.** Share of investments in investee companies whose operations affect threatened species	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with operations that affect IUCN Red List species and/or national conservation list species.	
	2. Share of investments in investee companies without a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, a protected area or an area of high biodiversity value outside protected areas	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that operate near protected areas and do not have a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in or adjacent to protected areas or areas of high biodiversity value outside protected areas, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
15. Deforestation	Share of investments in companies without a policy to address deforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a deforestation policy.	
Green Securities							
16. Share of securities not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of securities in investments not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Green Securities							
17. Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Greenhouse Gas Emissions							
18. GHG emissions	Scope 1 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 2 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 3 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Total GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Consumption							
19. Energy consumption intensity	Energy consumption in GWh of owned real estate assets per square meter	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Waste							
20. Waste production in operations	Share of real estate assets not equipped with facilities for waste sorting and not covered by a waste recovery or recycling contract	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Resource Consumption							
21. Raw materials consumption for new construction and major renovations	Share of raw building materials (excluding recovered, recycled and biosourced) compared to the total weight of building materials used in new construction and major renovations	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Biodiversity							
22. Land artificialisation	Share of non-vegetated surface area (surfaces that have not been vegetated in ground, as well as on roofs, terraces and walls) compared to the total surface area of the plots of all assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social and Employee Matters							
1. Investments in companies without workplace accident prevention policies	Share of investments in investee companies without a workplace accident prevention policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a health & safety/workplace accident prevention policy that applies to all direct operations, including subsidiaries, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	
2. Rate of accidents	Rate of accidents in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' recordable incident rate (fatalities, lost time injuries, restricted work injuries and medical treatment injuries) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
3. Number of days lost to injuries, accidents, fatalities or illness	Number of workdays lost to injuries, accidents, fatalities or illness of investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
4. Lack of a supplier code of conduct	Share of investments in investee companies without any supplier code of conduct (against unsafe working conditions, precarious work, child labour and forced labour)	0 %	0 %	0 %	0 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' where their supplier code of conduct does not include commitments to eradicate unsafe working conditions, precarious work, child labor and forced labor.	
5. Lack of grievance/complaints handling mechanism related to employee matters	Share of investments in investee companies without any grievance/ complaints handling mechanism related to employee matters	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure indicating availability of grievance and complaint-handling procedures.	
6. Insufficient whistleblower protection	Share of investments in entities without policies on the protection of whistleblowers	7 %	95 %	22 %	96 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a whistleblower protection policy.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
7. Incidents of discrimination	**1.** Number of incidents of discrimination reported in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe discrimination and diversity controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Discrimination and Diversity Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Please note that we are currently unable to provide any data for "Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average" due to the ambiguity of the definition. While we can report on the number of incidents of discrimination or provide a list of companies on the EU sanctions list, there is no evidence to suggest the causality of the incidents and the imposition of sanctions and trade restrictions.	
8. Excessive CEO pay ratio	Average ratio within investee companies of the annual total compensation for the highest compensated individual to the median annual total compensation for all employees (excluding the highest compensated individual)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' ratio of CEO pay to average employee pay.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
9. Lack of a human rights policy	Share of investments in entities without a human rights policy	2 %	99 %	19 %	97 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a formal human rights policy.	
10. Lack of due diligence	Share of investments in entities without a due diligence process to identify, prevent, mitigate and address adverse human rights impacts	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without defined processes, set targets or reported achievements for monitoring the effectiveness of its human rights policy.	
11. Lack of processes and measures for preventing trafficking in human beings	Share of investments in investee companies without policies against trafficking in human beings	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a policy against trafficking in human beings.	
12. Operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour	Share of investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour in terms of geographic areas or type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with disclosed operations and suppliers at significant risk of child labor incidents involving hazardous work based on geographic location or type of operation.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human Rights							
13. Operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour	Share of the investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour in terms in terms of geographic areas and/or the type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have reported having operations and suppliers at significant risk of forced or compulsory labor incidents based on geographic location or type of operation.	
14. Number of identified cases of severe human rights issues and incidents	Number of cases of severe human rights issues and incidents connected to investee companies on a weighted average basis	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe human rights concerns controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Human Rights Concerns Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Anti-corruption and anti-bribery							
15. Lack of anti-corruption and antibribery policies	Share of investments in entities without policies on anti-corruption and anti-bribery consistent with the United Nations Convention against Corruption	13 %	99 %	20 %	97 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without an anticorruption and antibribery policy consistent with the United Nations Convention against Corruption.	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Anti-corruption and anti-bribery							
16. Cases of insufficient action taken to address breaches of standards of anti-corruption and anti-bribery	Share of investments in investee companies with identified insufficiencies in actions taken to address breaches in procedures and standards of anticorruption and anti-bribery	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have not disclosed sufficient actions taken to address anticorruption and/or antibribery policy or procedure violations.	
17. Number of convictions and amount of fines for violation of anticorruption and anti-bribery laws	Number of convictions for violations of anti-corruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of number of convictions against the portfolio's holdings for violation of anticorruption and anti-bribery laws.	
	Amount of fines for violations of anticorruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of fines (USD) for convictions against the portfolio's holdings related to a violation of anti-corruption and antibribery laws.	

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social							
18. Average income inequality score	The distribution of income and economic inequality among the participants in a particular economy including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Gini Index (0-100 score), which measures the extent to which the distribution of income in the population deviates from a perfectly equal distribution. Values range from 0 (best) to 100 (worst). Data sources: World Bank, UNU WIDER, WHO, CIA, national sources.	
19. Average freedom of expression score	Measuring the extent to which political and civil society organisations can operate freely including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' World Press Freedom Index (0-100 score), which measures the ability of journalists as individuals and collectives to select, produce and disseminate news in the public interest independent of political, economic, legal and social interference, and in the absence of threats to their physical and mental safety. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Reporters Without Borders.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
20. Average human rights performance	Measure of the average human right performance of investee countries using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' WJP Rule of Law Index, Fundamental Rights Subscore (measures a country's performance on human rights issues, as per Factor 4 of the WJP Rule of Law Index. Scores can range from 0-1.0, and higher values denote stronger national performance across a broad range of human rights issues. Values are updated annually via the World Justice Project with no analytical inputs from MSCI ESG Research. Data source: World Justice Project (WJP) Rule of Law Index.	
Governance							
21. Average corruption score	Measure of the perceived level of public sector corruption using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Corruption Perceptions Index (0-100 score), which measures the perceptions of publicsector corruption, including bribery, diversion of public funds, use of public office for private gain, nepotism in the civil service, state capture and mechanisms available to prevent corruption. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Transparency International.	
22. Non-cooperative tax jurisdictions	Investments in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' domiciled in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Governance							
23. Average political stability score	Measure of the likelihood that the current regime will be overthrown by the use of force using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Stability and Peace Risk Management Score, which measures the sovereign entity's management of stability and peace risks based on the assessment of relative peacefulness of a nation, and the likelihood of political instability or politically motivated violence. Values range from 0 (worst) to 10 (best).	
24. Average rule of law score	Measure of the level of corruption, lack of fundamental rights, and the deficiencies in civil and criminal justice using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Rule of Law (-2.5 to 2.5 score), which measures the perceptions of the extent to which agents have confidence in and abide by the rules of society, including the quality of contract enforcement, property rights, the police and the courts, and the likelihood of crime and violence. Scores range from 2.5 (best) to -2.5 (worst). Data source: World Bank.	

Rapport annuel

IXIOS SPECIAL SITUATIONS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2026

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

IXIOS ASSET MANAGEMENT

Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 2 rue Vatimesnil – CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

Le Compartiment saisit des opportunités en investissant dans des sociétés qui sont ou seront impliquées dans une variété de transactions ou autres évènements spécifiques y compris des fusions & acquisitions, scissions, offres publiques d'achat, rachats d'actions, dividendes exceptionnels, échanges de dette, émissions de titres ou autres ajustements de la structure du capital et modifications réglementaires.

La Société de gestion cherchera à tout moment à maintenir un portefeuille d'investissement équilibré pour le Compartiment, en évitant les concentrations excessive' dans un seul secteur d'activité ou dans une seule région. Le Compartiment sera principalement investi en instruments sous-jacents d'émetteurs situés en Europe et en Amérique du Nord, mais également en Asie et aux Amériques.

Les stratégies seront mises en œuvre sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

La gestion du Compartiment repose sur l'utilisation de plusieurs moteurs de performances complémentaires :

1/ Stratégie liée à un événement d'entreprise

La stratégie liée à un événement cherche à exploiter les diverses opportunités discrétionnaires liées à des événements annoncés ou en anticipation d'une annonce tels que, mais sans s'y limiter, les revues stratégiques, les rachats d'actionnaires minoritaires,

les introductions en bourse, les scissions, les rachats d'actions par l'entreprise, les dividendes exceptionnels, les changements dans la direction d'une entreprise, les restructurations financières, les émissions de droits, les événements spéciaux liés aux classes d'actions ou aux obligations convertibles.

La stratégie repose sur la sélection active de valeurs. L'approche fondamentale et le potentiel de valorisation à moyen terme sont des éléments privilégiés lors de la sélection des valeurs.

La Société de Gestion souhaite exploiter les opportunités créées par ces événements en maintenant une exposition aux marchés, dite « long-only »

2/ Arbitrage sur acquisitions

La stratégie d'arbitrage sur acquisitions se concentre sur les opérations de rachat en numéraire. La Société de gestion évalue divers scénarios afin de déterminer la probabilité de conclusion de la transaction et son rendement attendu. En fonction de cette évaluation, la Société de gestion souhaite exploiter les écarts générés par l'acquisition. Ces écarts entre le cours de bourse de l'entreprise et le prix d'acquisition de la transaction ont une sensibilité restreinte aux variations des marchés et dépendent essentiellement de la probabilité de succès de la transaction d'acquisition.

L'équipe de gestion détecte en temps réel toute nouvelle opération annoncée au niveau mondial et se concentre uniquement sur celles qui présentent le profil de rendement/risque le plus favorable.

La gestion prend en compte des caractéristiques extra-financières dans la sélection des investissements. L'approche ESG est fondée sur une notation interne s'appuyant sur des données d'agence de notation externes. Les problématiques de gouvernance comptent pour la moitié de la note et les problématiques Sociales et environnementales pour 25% chacune. Il en résulte une note de 0 à 5 sur chacun des émetteurs (5 étant le plus vertueux). En termes de contraintes nous nous attachons à:

• Noter au moins 90% du portefeuille hors liquidité est noté sur des caractéristiques ESG.

• exclure les valeurs ayant une note inférieure à 1 ;

• à ce que la note moyenne du portefeuille soit supérieure à celle de l'indice MSCI ACWI (analysée par proxy à travers des ETF).

Cette stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

Ixios Special Situations investit principalement dans des actions cotées en Europe en Amérique du Nord, mais également en Australie. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des titres issus des pays émergents.

Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Ixios Special Situations investira entre 70% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations privées

Ixios Special Situations peut également investir dans des obligations émises par des entreprises européennes et américaines sans contraintes de notation. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des émetteurs issus des pays émergents.

Les obligations sélectionnées peuvent comporter un droit de conversion ou d'échange en actions (obligations convertibles ou échangeables en actions).

Les instruments pouvant être utilisés sont notamment les suivant :

• Obligations simples ;

• Obligations convertibles ;

• Obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (« OCABSA ») ;

• Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») ;

• Obligations remboursables en actions (ORA, ORANE, ORABSA) ;

• Obligations échangeables contre des actions, ß Obligations ' bons de souscription d'actions (OBSA, OBSAR).

Elles présentent un encours (au moment de leur émission) supérieur à 100 millions d'Euros.

Jusqu'à 100% du portefeuille obligataire peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille obligataire.

Ixios Special Situations investira entre 0% et 20% de son actif net en obligations privées.

En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 20% en obligations high yield (titres spéculatifs)

cotés.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's / P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

• De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;

• Des fonds d'investissement dits « FIA » de droit français ou étranger tel que défini à l'article 4 de la directive 2011/61/UE ou de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds. Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts d'OPC. Instruments dérivés

• Nature de marchés d'intervention : Réglementés ;

• Organisés ;

• De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

• Action ;

• Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation e l'objectif de gestion :

• Couverture ;

• Exposition.

Nature es instruments utilisés :

• Futures sur actions et de chan e ;

• Options sur actions ;

• Swaps de change ;

• Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

• Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur les positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;

o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

• Des achats de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur es positions existantes : achat de call en replacement d'une position existante afin de réduire le risque en extrayant du cash de la position existante et afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;

o Sur es indices de référence : achats de put afin de pouvoir couvrir le portefeuille à un coût réduit.

• Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limité à 1 fois l'actif net du compartiment et ne devront pas mener à une surexposition globale du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés simples (warrants ou bons de souscription…). L'utilisation de warrants répond à des logiques identiques à celles de l'utilisation des contrats d'options (telle que définie dans le paragraphe précédent).

Si le compartiment reçoit bons de souscription lors de l'augmentation de capital d'une société, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

• Liquidités ;

• Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;

• Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;

• Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

• Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;

• Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.

• Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.

• Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante

de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.

• Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes :

• Dépôt ;

• Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;

• Utilisées dans une prise en pension livrée ;

• Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 70% minimum au risque actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque des obligations privées

Le compartiment peut être exposé au risque des obligations privées, à la hauteur de 20% maximum de l'actif net. Si les obligations auxquelles le portefeuille est exposé, baissent ou les émetteurs de ces obligations font défaut, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit

Risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire de défaillance dudit émetteur et l'impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Le risque de crédit, lorsqu'il se matérialise, a donc un impact négatif direct sur la valeur liquidative (VL) du compartiment. La stratégie d'investissement du compartiment peut l'exposer à un risque de crédit élevé, d'autant plus que compartiment peut être investi sur des titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante. Les mouvements de baisse du prix de ces titres peuvent être plus rapides et plus violents que des titres non spéculatifs entraînant une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte. ·

Risque de taux

Risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires. Un tel mouvement provoque une baisse des cours ou de la valorisation des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Euro, le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, l'Euro. La valorisation des actifs sous-jacents peut être affectée par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et l'Euro.

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation ou des obligations à l'encours limité qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Par ailleurs, le marché des obligations privées peut connaître des périodes de faible activité, voire d'absence de fourchettes de cotation par les teneurs de marché. Dans ces situations, la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la règlementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Risque en matière de durabilité

Par « risque en matière de durabilité » la législation entend un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». (Règlement (UE) 2019/2088). Les risques physiques sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investit pouvant résulter du changement climatique et les risques de transition des entreprises dans lesquelles le compartiment investit résultant des transformations nécessaires à la lutte contre le changement climatique, peuvent impacter négativement les investissements et les performances du compartiment. Les évènements sociaux ou les instabilités liées à la gouvernance peuvent également impacter négativement les investissements et les performances du compartiment.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et le suivi des risques. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en majeure partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il

existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque global

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés

- Action F : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action I : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action P : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions ou obligations émises par des entreprises en phase de redressement.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Ixios Special Situations dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscris auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

• « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une

« US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

• Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;

• Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS) ;

• Tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

• Regulation S : http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm

• FATCA : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte

• DAC : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR

• CRS : http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc…).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux

conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management,8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*
- *Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.*
- *Date de création du compartiment : 15 octobre 2020.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

			Performance					
			Exercice 2025-2026			depuis le lancement		
Classe	Devise	Date de Lancement	de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence	de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence
F	EUR	26/12/2024	71,29%	8,35%	62,94%	77,78%	12,58%	65,20%
I	EUR	15/10/2020	71,41%	8,00%	63,41%	141,24%	60,48%	80,76%
P	EUR	03/12/2020	67,07%	7,35%	59,72%	94,89%	40,98%	53,91%

Au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, votre fonds a progressé d'environ 71,4 % pour la part I, dépassant très largement son objectif de performance annuel de 8 %. Le premier semestre de l'année civile 2026 a contribué à hauteur de 19,74 %, malgré de fortes corrections de marché en mars et en juin. Cette performance a été générée par un portefeuille riche en catalyseurs, couvrant la consolidation minière, le forage offshore, les infrastructures d'IA, la simplification d'entreprises et une sélection de situations réglementaires ou activistes.

L'approche événementielle du Fonds a été validée à de nombreuses reprises au cours de l'exercice. Offres publiques, fusions, cessions d'actifs, investissements stratégiques, restructurations de bilan et jalons opérationnels ont créé des trajectoires identifiables de réalisation de valeur. Les meilleurs résultats ont été obtenus lorsqu'un catalyseur propre à l'entreprise s'inscrivait dans une tendance structurelle plus large : rareté des réserves d'or et de cuivre, consolidation dans l'énergie et le transport maritime, pénurie de capacités de centres de données disposant d'un accès sécurisé à l'électricité, et nécessité pour les entreprises de simplifier leur périmètre et d'améliorer l'allocation du capital.

Le premier trimestre de l'exercice, de juillet à septembre 2025, a été exceptionnellement solide, avec une progression du Fonds d'environ 28 %. En juillet, le redressement opérationnel de SMCP a coïncidé avec des avancées vers la cession d'une participation de contrôle susceptible d'aboutir, à terme, à une offre obligatoire. Le Fonds a également bénéficié de la réalisation de la fusion entre CMB.TECH et Golden Ocean et a conservé une exposition au potentiel de revalorisation de l'ensemble combiné. Forward Air a poursuivi sa revue stratégique après que la pression d'un investisseur activiste eut entraîné des changements au conseil d'administration, tandis que plusieurs fonds de capital-investissement obtenaient accès aux informations de la société. Ces situations ont illustré la capacité de la stratégie à associer des catalyseurs tangibles à des valorisations fortement décotées.

Les mois d'août et de septembre ont élargi l'éventail des opportunités. Les positions dans l'IA et le calcul à haute performance, IREN et Nebius, ont bénéficié d'investissements stratégiques et d'accords commerciaux dans l'écosystème des centres de données, confirmant la valeur des raccordements électriques rares et des capacités informatiques évolutives. Les positions dans l'or et le cuivre ont également progressé, la hausse des métaux, les perturbations de l'offre et le soutien public aux projets domestiques de minéraux critiques renforçant la probabilité de nouvelles opérations. L'intégration de Karora par Westgold a démontré la valeur opérationnelle pouvant résulter d'une fusion minière, tandis que les perturbations à Grasberg et dans d'autres grandes mines de cuivre accroissaient la valeur stratégique des producteurs établis et des projets avancés. Le Fonds a gagné 10,39 % sur le seul mois de septembre.

Le dernier trimestre 2025 a ajouté environ 12 % à la performance. En octobre, la fusion annoncée entre Predictive Discovery et Robex Resources a créé une plateforme aurifère ouest-africaine de plus grande taille, tandis que l'acquisition de Prime Mining par Torex et le rapprochement entre Coeur Mining et New Gold confirmaient la vigueur de la consolidation dans les métaux précieux. L'accord conclu par IREN avec Microsoft pour cinq ans et environ 9,7 milliards USD a transformé la visibilité de ses revenus liés au cloud d'IA. Les positions dans les transporteurs pétroliers ont également contribué, les sanctions, l'évolution des routes commerciales et un carnet de commandes historiquement faible soutenant les taux de fret et encourageant les prises de participation croisées dans le secteur maritime.

En novembre, le Fonds a initié et renforcé plusieurs thèses de transformation d'entreprise. L'investissement du fonds activiste Elliott dans Barrick a renforcé l'hypothèse d'une séparation entre les actifs nord-américains, moins risqués, et le portefeuille international. L'acquisition de New Gold par Coeur Mining a créé un producteur nord-américain de

métaux précieux de plus grande taille, tandis que la faiblesse provoquée par les mécanismes de l'opération a offert un point d'entrée attractif. Sigma Lithium a bénéficié du redressement des prix du lithium et de l'amélioration de ses performances opérationnelles ; le Fonds s'est également positionné en vue de la consolidation des banques régionales japonaises, toujours fortement décotées. Décembre a apporté de nouvelles validations : SoftBank a accepté d'acquérir DigitalBridge, Jiangxi Copper a présenté une offre recommandée sur SolGold et la fusion entre Vital Energy et Crescent Energy a été finalisée. Le portefeuille a enregistré dix opérations annoncées avec succès au cours de l'année civile 2025.

Le premier trimestre 2026 a généré une performance d'environ 12,1 %. Parmi les catalyseurs de janvier figuraient le projet d'Alibaba de valoriser sa filiale de semi-conducteurs T-Head, une décision de justice autorisant Ørsted à reprendre la construction de Revolution Wind, le redémarrage prévu de Grasberg par Freeport-McMoRan et la cession par Equinox Gold de ses actifs brésiliens pour 1,015 milliard USD, réduisant fortement son endettement. Ces évolutions reflétaient l'attention portée par le Fonds à la monétisation des actifs, à la réduction du risque réglementaire et à l'amélioration des bilans.

Le mois de février a apporté deux des validations les plus nettes de l'exercice. Transocean a accepté d'acquérir Valaris dans le cadre d'une opération entièrement en actions, assortie d'une prime implicite d'environ 35 %, créant le premier groupe mondial de forage offshore par la qualité de sa flotte, avec 73 plateformes et un carnet de commandes combiné proche de 10 milliards USD. Le Fonds détenait les deux sociétés avant l'annonce et a ensuite conservé Valaris tout en cédant Transocean. Faraday Copper a également conclu une opération stratégique avec BHP portant sur la propriété voisine de San Manuel en Arizona. BHP devait devenir un actionnaire à hauteur de 30 % et un partenaire financier, validant l'échelle et la qualité du district cuprifère combiné. Faraday a progressé de 62 % après l'annonce.

Le mois de mars a été marqué par un recul de 9,82 %, les tensions géopolitiques, les ventes de positions à effet de levier et la dégradation de l'appétit pour le risque ayant pesé sur les valeurs minières et technologiques. Les positions dans l'énergie et le transport maritime ont apporté une diversification significative : Kosmos Energy, Gran Tierra Energy et Seadrill ont contribué positivement, soutenus par des opérations d'entreprise et la résistance relative du pétrole et du gaz. Après leur hausse, le Fonds a réduit une part importante de son exposition aux producteurs pétroliers et redéployé les capitaux vers des sociétés aurifères et cuprifères à des valorisations plus attractives. Ce rééquilibrage actif a permis de préserver l'exposition aux thèmes de long terme tout en cristallisant les gains des positions ayant joué leur rôle protecteur.

Le dernier trimestre de l'exercice a progressé d'environ 6,8 %. Le mois d'avril a gagné 10,08 %, porté par la fusion entre G2 Goldfields et G Mining Ventures. L'offre représentait une prime d'environ 72 % et réunissait deux projets voisins au Guyana au sein d'une exploitation aurifère à l'échelle d'un district, validant directement la thèse d'acquisition du Fonds. IREN et Cipher Digital ont également contribué, leurs infrastructures d'IA bénéficiant d'un accès sécurisé à l'électricité ayant franchi d'importantes étapes commerciales et opérationnelles. Les positions dans le lithium ont profité d'un fort redressement des prix après des réductions de l'offre en Chine et au Zimbabwe.

En mai, le Fonds a gagné 5,92 %. IREN a fortement progressé après l'annonce d'un accord de cloud d'IA de 3,4 milliards USD avec NVIDIA et la confirmation de la mise sous tension de son campus Sweetwater 1. Cipher Digital a poursuivi le développement de son site de 300 mégawatts destiné à Amazon Web Services, soutenu par des revenus contractuels de longue durée. Les positions cuprifères, notamment Capstone Copper, Faraday Copper et Osisko Metals, ont bénéficié de la rareté stratégique des actifs et du soutien de la politique industrielle américaine. Capita a poursuivi sa simplification par la cession de son activité de centres de contact pour le secteur privé, réduisant la volatilité des résultats et confortant la thèse de revalorisation liée à l'assainissement du bilan.

Le mois de juin a été plus difficile, avec un recul du Fonds de 8,38 %, plus de 85 % de la baisse provenant du secteur des Matériaux. Le repli de l'or et des valeurs minières a été provoqué par des créations d'emplois américaines supérieures aux attentes, une inflation plus élevée et un brusque retournement des anticipations de taux, plutôt que par une détérioration des fondamentaux des entreprises. Le Fonds a profité de la faiblesse pour renforcer ses positions principales. Parallèlement, les catalyseurs idiosyncratiques ont continué de produire leurs effets : Abivax a publié de solides résultats de maintenance de phase 3 pour l'obefazimod, sans nouveau signal de sécurité, tandis que le projet Springpole de First Mining Gold recevait enfin la décision environnementale fédérale attendue, levant un obstacle réglementaire majeur.

Trois piliers structurels sous-tendent désormais le portefeuille. Premièrement, la consolidation minière devrait se

poursuivre, les grands producteurs d'or et de cuivre recherchant des réserves de longue durée dans des juridictions fiables. Deuxièmement, la rareté des sites raccordés au réseau et disposant d'une alimentation électrique sécurisée stimule les transactions et les contrats de long terme dans les infrastructures d'IA. Troisièmement, la simplification des entreprises, l'intervention d'investisseurs activistes et la consolidation sectorielle continuent de créer des opportunités dans les services européens, le forage offshore, le transport maritime et les banques régionales japonaises. Ces thèmes sont diversifiés, mais partagent une même caractéristique : la valeur peut être libérée par un événement d'entreprise précis et observable, plutôt que par la seule orientation du marché.

Pour l'avenir, le vivier de catalyseurs potentiels reste particulièrement attractif. La volatilité des matières premières et de la technologie pourra entraîner de nouveaux replis, mais elle offre également des points d'entrée intéressants lorsque la thèse événementielle sous-jacente reste intacte. Nous continuerons de privilégier les situations présentant des jalons identifiables, des acquéreurs ou partenaires stratégiques crédibles, des actifs solides et une marge de sécurité suffisante. Le Fonds aborde le nouvel exercice avec une forte conviction dans les fusions-acquisitions minières, les infrastructures d'IA, la consolidation de l'énergie et du transport maritime, ainsi que la simplification des entreprises, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour rééquilibrer rapidement le portefeuille à mesure que les événements se concrétisent ou que les profils de rendement et de risque évoluent.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SIGMA LITHIUM CORP	1 590 660,29	1 441 463,09
IREN	1 540 576,86	1 460 921,90
BANK OF THE RYUKYUS	1 509 626,47	695 202,57
KOSMOS ENERGY LTD.	789 557,81	989 038,20
CIPHER DIGITAL INC.	1 055 135,11	620 300,45
ORLA MINING LTD.	1 026 580,06	617 439,87
COEUR MINING, INC.	719 258,18	870 332,46
CHIBA KOGYO BANK, LTD.	713 144,06	875 999,25
VIZSLA SILVER CORP	1 176 691,23	393 817,01
GRAN TIERRA ENERGY INC	430 755,86	1 028 103,82

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que:

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché règlementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts» est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

		Commissions de surperformances acquises à la société de gestion		
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
F	EUR	398 664,42	-	398 664,42
I	EUR	1 228 201,83	33 455,19	1 261 657,02
P	EUR	0,07	8 494,07	8 494,14

La classe F ayant moins d'un an d'existence aucune commission de gestion variable n'a encore été constatée sur les encours.

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

- la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;
- le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet .

Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2025	**Ensemble du Personnel**	**Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque**	**Autre personnel identifié**
Rémunérations Fixes	725	621	-
Rémunérations Variables	220	195	-
Total des rémunérations	945	846	-
Effectif total	5	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »
- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

BILAN
Actif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**32 060 035,47**	**14 428 426,22**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 026 374,36	14 428 426,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 661,11	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**80 423,00**	**78 503,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80 423,00	78 503,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**400 480,61**	**-**
OPCVM	400 480,61	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**32 540 939,08**	**14 506 929,22**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 447,85**	**174 898,00**
Comptes financiers	**1 989 533,19**	**509 648,19**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 990 981,04**	**684 546,19**
Total Actif I + II	**34 531 920,12**	**15 191 475,41**

[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	19 139 125,06	13 719 275,13
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	13 657 895,73	923 915,62
Capitaux propres I	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**1 734 899,33**	**378 735,17**
Concours bancaires	**-**	**169 549,49**
Sous-total autres passifs IV	**1 734 899,33**	**548 284,66**
Total Passifs: I + II + III + IV	**34 531 920,12**	**15 191 475,41**

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	254 546,37	147 722,84
Produits sur obligations	5,11	2 124,92
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC [1]	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	24 824,98	11 953,34
Sous-total Produits sur opérations financières	**279 376,46**	**161 801,10**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 941,62	-1 786,22
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 941,62**	**-1 786,22**
Total Revenus financiers nets (A)	**277 434,84**	**160 014,88**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 030 369,49	-109 833,67
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-69 427,48
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 030 369,49**	**-179 261,15**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-1 752 934,65**	**-19 246,27**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-403 753,88**	**-3 929,01**
Sous-total revenus nets I = C + D	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**

[1] Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	8 886 005,85	850 445,11
Frais de transactions externes et frais de cession	-53 983,32	-38 721,66
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**8 832 022,53**	**811 723,45**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**1 273 752,23**	**59 384,93**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 973 044,30	-152 659,41
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 222,48	-26,77
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**3 971 821,82**	**-152 686,18**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**1 736 987,68**	**228 668,70**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**5 708 809,50**	**75 982,52**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**13 657 895,73**	**923 915,62**

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Actif net total	**32 797 020,79**	14 643 190,75	9 873 287,64	13 322 605,67	25 194 091,39

Exprimés en EUR	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Action F - EUR					
FR0013514270					
Nombre de parts ou actions	**3 465,125**	3 465,125	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	**1 777,78**	1 037,87	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**431,39**	18,78	-	-	-

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - EUR					
FR0013514296					
Nombre de parts ou actions	**10 961,311**	7 757,661	7 499,047	7 775,723	6 975,323
Valeur liquidative unitaire	**2 412,38**	1 407,37	1 306,17	1 246,22	1 215,58
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**584,85**	99,95	-103,93	-9,91	207,37

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P- EUR					
FR0013514304					
Nombre de parts ou actions	**97,127**	107,848	69,553	839,773	3 390,849
Valeur liquidative unitaire	**1 996,09**	1 194,73	1 124,11	1 079,44	1 059,26
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**447,52**	69,31	-96,73	-15,30	174,71

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché. Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

• Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.

• Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

• Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

• Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

• Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

• Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

• Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

• La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters…).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de

déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de chacun des compartiments de la SICAV. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment de la SICAV, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants). Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment. Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 1% de la valeur liquidative. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs d'actions du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**14 643 190,75**	**9 873 287,64**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	8 661 552,86	8 273 907,28
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-1 558 632,52	-4 143 823,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 752 934,65	-19 246,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 832 022,53	811 723,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 971 821,82	-152 686,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	27,91
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Action F - EUR

FR0013514270	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**-**	**-**
Action F - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - EUR

FR0013514296	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 503,83	7 739 874,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-300,18	-670 802,97
Solde net des souscriptions/rachats	**3 203,65**	**7 069 071,75**
Action I - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P- EUR

FR0013514304	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	469,401	921 678,14
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-480,122	-887 829,55
Solde net des souscriptions/rachats	**-10,721**	**33 848,59**
Action P- EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013514270	Action F - EUR	Capitalisable	EUR	6 160 239,00	3 465,125	1 777,78
FR0013514296	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	26 442 907,19	10 961,311	2 412,38
FR0013514304	Action P- EUR	Capitalisable	EUR	193 874,60	97,127	1 996,09

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Canada+/-	États-Unis+/-	Australie+/-	Japon+/-	Marshall, Îles +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	32 060,04	14 500,34	4 834,28	3 411,60	2 729,11	1 316,76
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**32 060,04**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Luxembourg	**80,42**	-	-	80,42	80,42	-
Belgique	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
Autres	**-**	-	-	-	-	-
Total	**80,42**	**-**	**-**	**80,42**	**80,42**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**-**	-	-	-	-
Titres de créances	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**1 989,53**	-	-	-	1 989,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**-**	**-**	**-**	**1 989,53**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 989,53	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1 989,53**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD+/-	CAD+/-	JPY+/-	AUD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 288,93	10 342,04	2 729,11	1 096,08	1 374,03
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,50	40,90	20,52	-	33,89
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**15 290,43**	**10 382,94**	**2 749,63**	**1 096,08**	**1 407,92**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	80,42
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**80,42**

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [(1)] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

[(1)] Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	1 447,85
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	**1 447,85**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-1 734 899,33
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	**-1 734 899,33**
Total des créances et dettes	**-1 733 451,48**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action F 1% TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action P 2,00% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur...)	Actif net	0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Actions F 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 8,35% de performance annuelle calendaire
		Actions I 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 8% de performance annuelle calendaire
Commission de surperformance	Actif net	Actions P 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 7,35% de performance annuelle calendaire

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Période d'observation et fréquence de cristallisation

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

Pour les classes d'actions lancées en cours d'exercice la première période d'observation court du lancement de la classe à la clôture du prochain exercice comptable du fonds.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er octobre 2023.

Indicateur de référence

• 8,35% de performance annuelle calendaire pour les actions F;

• 8% de performance annuelle calendaire pour les actions I ;

• 7,35% de performance annuelle calendaire pour les actions P;

Méthode de calcul

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peuvent être perçus en cours d'exercice.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au- delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds.

Action F - EUR

FR0013514270	30/06/2026
Frais fixes	63 612,25
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	398 664,42
Frais variables en % actuel	7,53
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026
Frais fixes	294 915,05
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	1 261 657,02
Frais variables en % actuel	6,63
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026
Frais fixes	3 026,61
Frais fixes en % actuel	2,20
Frais variables	8 494,14
Frais variables en % actuel	6,18
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	30/06/2026
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	**-**
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	**-**
Autres engagements hors-bilan	**-**
Total	**-**

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
	-	-	-
Total			**-**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Revenus de l'exercice à affecter *(**)*	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**

Action F - EUR

FR0013514270	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-400 886,66	6 326,88
Total	**-400 886,66**	**6 326,88**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 738 766,53	-27 434,30
Total	**-1 738 766,53**	**-27 434,30**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-17 035,34	-2 067,86
Total	**-17 035,34**	**-2 067,86**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter *(**)*	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 105 774,76**	**871 108,38**

Action F - EUR

FR0013514270	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 895 735,72	58 774,35
Total	**1 895 735,72**	**58 774,35**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	8 149 536,81	802 791,34
Total	**8 149 536,81**	**802 791,34**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	60 502,23	9 542,69
Total	**60 502,23**	**9 542,69**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**32 060 035,47**	**97,75**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**32 026 374,36**	**97,65**
Activites minieres generales			9 046 388,79	27,58
AMERICAS GOLD AND SILVER CORP	CAD	57 410	237 490,27	0,72
AMERICAS GOLD SILVER CORP	USD	51 944	214 445,62	0,65
BLUE MOON METALS INC	CAD	37 500	208 070,03	0,63
BRAVO MINING CORP	CAD	383 789	690 893,55	2,11
C3 METALS INC	CAD	126 577	61 647,81	0,19
FARADAY COPPER CORP	CAD	21 645	79 931,91	0,24
FARADAY COPPER CORP	CAD	93 732	346 138,95	1,06
FIREFLY METALS LTD	AUD	180 000	191 970,91	0,59
HERCULES METALS CORP	CAD	410 000	144 076,94	0,44
HIGHLANDER SILVER CORP	USD	93 084	379 402,99	1,16
IVANHOE MINES LTD SHS A	CAD	42 126	288 536,03	0,88
LOTUS RESOURCES LTD	AUD	373 871	149 525,74	0,46
NEXGEN ENERGY LT USD	USD	27 268	223 953,92	0,68
NIO CORP DEVELOPMENT	USD	81 139	342 071,18	1,04
OMAI GOLD MINES CORP	CAD	120 700	164 450,54	0,50
ORLA MINING LTD USD	USD	50 596	433 250,10	1,32
OSISKO MTEALS INCORPORATED	CAD	1 180 504	1 302 735,53	3,97
PLS GROUP LIMITED	AUD	150 604	458 131,85	1,40
RIO2 LIMITED	CAD	171 439	281 142,84	0,86
SIGMA LITHIUM CORPORATION	USD	73 861	817 232,27	2,49
SKEENA RESOURCES LIMITED	USD	13 228	308 456,64	0,94
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	66 268	487 393,88	1,49
TALON METALS CORP	CAD	40 952	142 393,44	0,43
THESIS GOLD AND SILVER INC	CAD	39 145	70 227,15	0,21
VIZSLA SILIVER CORP	CAD	85 473	245 556,04	0,75
VIZSLA SILIVER CORP	USD	201 044	580 289,69	1,77
WEST POINT GOLD CORP	CAD	225 000	196 972,97	0,60
Agences de medias			249 999,00	0,76
READCREST CAPITAL AG	EUR	166 666	249 999,00	0,76
Banques			2 729 106,11	8,32
BANK OF THE RYUKYUS LTD	JPY	63 358	888 919,00	2,71
HYAKUJUSHI BANK LTD	JPY	52 800	726 013,21	2,21

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YAMANASHI CHUO BANK LTD	JPY	33 500	1 114 173,90	3,40
Biotechnologie			678 779,36	2,07
ABIVAX SA	EUR	4 788	553 014,00	1,69
ABIVAX SA ADR	USD	1 079	125 765,36	0,38
Construction individuelle			631 272,53	1,93
HOVNANIAN ENTERPRISES INC A	USD	5 068	631 272,53	1,93
Cuivre			737 113,79	2,25
ERO COPPER CORP	CAD	26 106	609 496,76	1,86
MARIMACA COPPER CORP	AUD	30 000	127 617,03	0,39
equipements de bureau electroniques			83 530,53	0,26
TALISKER RESOURCES LTD	CAD	117 818	83 530,53	0,26
equipements et services petroliers			1 126 160,27	3,43
NABORS INDUSTRIES LTD	USD	4 235	311 188,97	0,95
SEDARILL LTD	USD	15 624	516 836,95	1,57
VALARIS LTD	USD	4 695	298 134,35	0,91
Expert en finance			617 405,71	1,88
BOREALIS MNG CO LTD	CAD	200 000	107 271,66	0,33
GLADIATOR METALS CORP	CAD	125 683	287 465,82	0,87
LUNR ROYALTIES CORP	CAD	19 110	222 668,23	0,68
Exploration et production			217 383,82	0,66
ARGENTA SILVER CORP	CAD	151 333	42 450,31	0,13
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	457	174 933,51	0,53
Forage offshore et autres services			641 279,07	1,96
KOSMOS ENERGY LTD	USD	347 476	641 279,07	1,96
Fournitures medicales			205 367,24	0,63
GERRESHEIMER AG	EUR	7 382	205 367,24	0,63
Habillement et accessoires			109 593,25	0,33
SMCP SAS	EUR	22 266	109 593,25	0,33
Hotels			26 722,97	0,08
PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	EUR	220 537	9 483,09	0,03
PIERRE ET VACANCES WARRANT ON PIERRE ET VACANCES 14/09/2027	EUR	149 912	17 239,88	0,05
Industries diversifiees			1 155 201,19	3,52
ALPHA EXPLORATION LIMITED	CAD	583 333	204 987,40	0,62
ALPHA EXPLORATION LIMITED WARRANT	CAD	291 666	-	-
KUYA SILVER CORPORATION	CAD	327 523	159 516,15	0,49
KUYA SILVER CORP WARRANT 14/01/2029	CAD	100 000	-	-
LAVRAS GOLD CORP	CAD	66 667	73 980,83	0,23
MAPLE GOLD MINES LTD	CAD	56 818	95 802,98	0,29
SINDA LIMITED	USD	36 905	387 352,40	1,18
SUNSHINE SILVAE MINING AND REFINING COMPANY	USD	20 199	233 561,43	0,71

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Metaux non ferreux			2 332 764,47	7,11
ABITIBI METALS CORP	CAD	751 659	291 942,40	0,89
ALPHAMIN RESOURCES CORP	CAD	423 429	388 957,93	1,19
BALLARD MINING LIMITED	AUD	54 971	21 318,85	0,07
FIRST TIN LIMITED	GBP	1 732 277	211 155,20	0,64
MINING AMERICANS INCORPORATION	CAD	56 146	175 147,97	0,53
URANIUM ENERGY	USD	58 738	547 666,47	1,67
URANIUM ROYALTY CORP	USD	286 473	696 575,65	2,12
Mines			147 516,94	0,45
BARTON GOLD HOLDINGS LIMITED	AUD	300 543	147 516,94	0,45
Mines auriferes			2 650 896,58	8,08
ABRASILVER RESOURCE CORP	CAD	22 181	195 684,54	0,60
ALDEBARAN RESOURCE INC	CAD	75 600	122 112,14	0,37
ALLIED GOLD CORP	CAD	17 435	362 232,67	1,10
ATEX RESOURCES INC	CAD	107 462	161 651,79	0,49
CHESAPEAKE GOLD CORP	CAD	12 000	25 523,26	0,08
G MINING VENTURES CORP	CAD	8 680	222 237,54	0,68
LIBERTY GOLD CORP	CAD	205 642	185 097,45	0,56
NEWCORE GOLD LTD	CAD	808 838	164 555,06	0,50
NOVAGOLD RESOURCES	USD	27 222	142 145,84	0,43
NOVAGOLD RESOURCES INC USD	USD	120 497	629 202,39	1,92
POWER METALLIC MINES INC	CAD	280 000	195 061,80	0,60
Q GOLD RESOURCES LTD	CAD	1 941 650	245 392,10	0,75
Platine et metaux precieux			737 951,61	2,25
AYA GOLD AND SILVER INC	CAD	23 128	382 983,31	1,17
FIRST MINING GOLD CORP	CAD	460 914	176 176,25	0,54
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	91 198	178 792,05	0,54
Services d'appui professionnels			402 262,00	1,23
AZELIS GROUP NV	EUR	9 152	85 159,36	0,26
CAPITA PLC	GBP	99 509	317 102,64	0,97
Services informatiques			3 777 143,47	11,52
CIPHER MINING INC	USD	62 252	1 334 010,32	4,07
IREN LIMITED	USD	61 081	2 443 133,15	7,45
Societes civiles de placement immobilier			858 401,74	2,62
HUDSON PACIFIC PROPERTIES INC REIT	USD	64 609	858 401,74	2,62
Transport maritime			2 450 975,83	7,47
ARDMORE SHIPPING CORP	USD	36 975	453 091,71	1,38
CMB TECH NV	NOK	68 543	845 768,58	2,58
CMB TECH NV USD	USD	23 573	288 451,21	0,88
IMPERIAL PETROLEUM INC	USD	133 574	538 595,42	1,64
NAVIOS MARITIME PARTNERS LP	USD	5 304	325 068,91	0,99

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Transport par camions			413 158,09	1,26
FORWARD AIR CORP	USD	34 964	413 158,09	1,26
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**33 661,11**	**0,10**
Activites minieres generales			33 661,11	0,10
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	140 000	33 661,11	0,10
Charbon			-	-
AXO METALS CORP WRT 19/08/2027	CAD	71 500	-	-
equipements de bureau electroniques			-	-
TALISKER RESOURCES LTD WARRANT 06/03/2028	CAD	58 909	-	-
Mines auriferes			-	-
CHESAPEAKE GOLD CORP WARRANT 27/01/2029	CAD	6 000	-	-
Obligations			**80 423,00**	**0,25**
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			**80 423,00**	**0,25**
Pharmacie			-	-
MITHRA PHARMACEUTICALS CV 4.25% 31/12/2099 DEFAULTED	EUR	600 000	-	-
Services financiers			80 423,00	0,25
EUROPEAN TOPSOHO SARL 4% CV DEFAULTED	EUR	100 000	80 423,00	0,25
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**400 480,61**	**1,22**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**400 480,61**	**1,22**
SG MONETAIRE PLUS	EUR	15,3558	400 480,61	1,22
Total			**32 540 939,08**	**99,22**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**-**	**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**32 540 939,08**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**1 990 981,04**
Autres passifs (-)	**-1 734 899,33**
Total = actif net	**32 797 020,79**

INFORMATIONS SFDR

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS SPECIAL SITUATIONS

Identifiant d'entité juridique: 969500N7Q1MU3QN4B744

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %**	☐ **Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social: _%**	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pass de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

L'anlyse des critères ESG se fonde sur des outils de notation externes donc les facteurs sont repondérés afin d'obtenir une note sur 5 avec une pondération de 50% sur la Gouvernance, 25% sur les problématiques sociales et 25 % sur les éléments écologiques.
Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

1

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

  Non applicable

- ***et par rapport aux périodes précédentes?***

  Non applicable

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

  Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

  Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit ne prend pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

2

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Nom de l'émetteur	Secteur	% des actif	Pays
IREN	Matières premières	7,45%	Australie
CIPHER DIGITAL	Matières premières	4,07%	USA
OSISKO METALS INC	Matières premières	3,97%	Canada
YAMANASHI CHUO BANK	Services Financiers	3,40%	Japon
BANK OF THE RYUKYUS	Services Financiers	2,71%	Japon

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

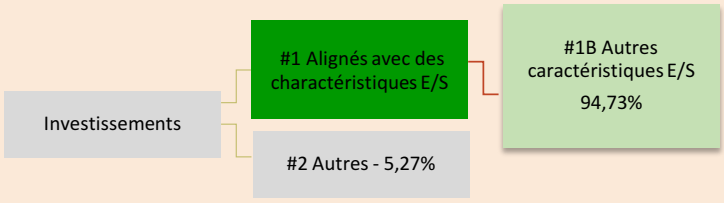

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 30/06/2026, IXIOS SPECIAL SITUATIONS a :
- 94,73% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 5,27% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Matières premières	49,80%
Energie	16,20%
Technologies de l'information	11,50%
Services Financiers	8,30%
Industrie	4,20%

3

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.
Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Special Situations fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.
Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnemental es ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par Ixios Special Situations.

Rapport annuel

IXIOS SPECIAL SITUATIONS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2026

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

IXIOS ASSET MANAGEMENT

Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 2 rue Vatimesnil – CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

Le Compartiment saisit des opportunités en investissant dans des sociétés qui sont ou seront impliquées dans une variété de transactions ou autres évènements spécifiques y compris des fusions & acquisitions, scissions, offres publiques d'achat, rachats d'actions, dividendes exceptionnels, échanges de dette, émissions de titres ou autres ajustements de la structure du capital et modifications réglementaires.

La Société de gestion cherchera à tout moment à maintenir un portefeuille d'investissement équilibré pour le Compartiment, en évitant les concentrations excessive' dans un seul secteur d'activité ou dans une seule région. Le Compartiment sera principalement investi en instruments sous-jacents d'émetteurs situés en Europe et en Amérique du Nord, mais également en Asie et aux Amériques.

Les stratégies seront mises en œuvre sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

La gestion du Compartiment repose sur l'utilisation de plusieurs moteurs de performances complémentaires :

1/ Stratégie liée à un événement d'entreprise

La stratégie liée à un événement cherche à exploiter les diverses opportunités discrétionnaires liées à des événements annoncés ou en anticipation d'une annonce tels que, mais sans s'y limiter, les revues stratégiques, les rachats d'actionnaires minoritaires,

les introductions en bourse, les scissions, les rachats d'actions par l'entreprise, les dividendes exceptionnels, les changements dans la direction d'une entreprise, les restructurations financières, les émissions de droits, les événements spéciaux liés aux classes d'actions ou aux obligations convertibles.

La stratégie repose sur la sélection active de valeurs. L'approche fondamentale et le potentiel de valorisation à moyen terme sont des éléments privilégiés lors de la sélection des valeurs.

La Société de Gestion souhaite exploiter les opportunités créées par ces événements en maintenant une exposition aux marchés, dite « long-only »

2/ Arbitrage sur acquisitions

La stratégie d'arbitrage sur acquisitions se concentre sur les opérations de rachat en numéraire. La Société de gestion évalue divers scénarios afin de déterminer la probabilité de conclusion de la transaction et son rendement attendu. En fonction de cette évaluation, la Société de gestion souhaite exploiter les écarts générés par l'acquisition. Ces écarts entre le cours de bourse de l'entreprise et le prix d'acquisition de la transaction ont une sensibilité restreinte aux variations des marchés et dépendent essentiellement de la probabilité de succès de la transaction d'acquisition.

L'équipe de gestion détecte en temps réel toute nouvelle opération annoncée au niveau mondial et se concentre uniquement sur celles qui présentent le profil de rendement/risque le plus favorable.

La gestion prend en compte des caractéristiques extra-financières dans la sélection des investissements. L'approche ESG est fondée sur une notation interne s'appuyant sur des données d'agence de notation externes. Les problématiques de gouvernance comptent pour la moitié de la note et les problématiques Sociales et environnementales pour 25% chacune. Il en résulte une note de 0 à 5 sur chacun des émetteurs (5 étant le plus vertueux). En termes de contraintes nous nous attachons à:

• Noter au moins 90% du portefeuille hors liquidité est noté sur des caractéristiques ESG.

• exclure les valeurs ayant une note inférieure à 1 ;

• à ce que la note moyenne du portefeuille soit supérieure à celle de l'indice MSCI ACWI (analysée par proxy à travers des ETF).

Cette stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

Ixios Special Situations investit principalement dans des actions cotées en Europe en Amérique du Nord, mais également en Australie. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des titres issus des pays émergents.

Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Ixios Special Situations investira entre 70% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations privées

Ixios Special Situations peut également investir dans des obligations émises par des entreprises européennes et américaines sans contraintes de notation. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des émetteurs issus des pays émergents.

Les obligations sélectionnées peuvent comporter un droit de conversion ou d'échange en actions (obligations convertibles ou échangeables en actions).

Les instruments pouvant être utilisés sont notamment les suivant :

• Obligations simples ;

• Obligations convertibles ;

• Obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (« OCABSA ») ;

• Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») ;

• Obligations remboursables en actions (ORA, ORANE, ORABSA) ;

• Obligations échangeables contre des actions, ß Obligations ' bons de souscription d'actions (OBSA, OBSAR).

Elles présentent un encours (au moment de leur émission) supérieur à 100 millions d'Euros.

Jusqu'à 100% du portefeuille obligataire peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille obligataire.

Ixios Special Situations investira entre 0% et 20% de son actif net en obligations privées.

En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 20% en obligations high yield (titres spéculatifs)

cotés.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's / P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

• De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;

• Des fonds d'investissement dits « FIA » de droit français ou étranger tel que défini à l'article 4 de la directive 2011/61/UE ou de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds. Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts d'OPC. Instruments dérivés

• Nature de marchés d'intervention : Réglementés ;

• Organisés ;

• De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

• Action ;

• Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation e l'objectif de gestion :

• Couverture ;

• Exposition.

Nature es instruments utilisés :

• Futures sur actions et de chan e ;

• Options sur actions ;

• Swaps de change ;

• Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

• Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur les positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;

o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

• Des achats de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur es positions existantes : achat de call en replacement d'une position existante afin de réduire le risque en extrayant du cash de la position existante et afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;

o Sur es indices de référence : achats de put afin de pouvoir couvrir le portefeuille à un coût réduit.

• Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limité à 1 fois l'actif net du compartiment et ne devront pas mener à une surexposition globale du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés simples (warrants ou bons de souscription…). L'utilisation de warrants répond à des logiques identiques à celles de l'utilisation des contrats d'options (telle que définie dans le paragraphe précédent).

Si le compartiment reçoit bons de souscription lors de l'augmentation de capital d'une société, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

• Liquidités ;

• Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;

• Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;

• Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

• Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;

• Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.

• Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.

• Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante

de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.

• Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes :

• Dépôt ;

• Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;

• Utilisées dans une prise en pension livrée ;

• Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 70% minimum au risque actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque des obligations privées

Le compartiment peut être exposé au risque des obligations privées, à la hauteur de 20% maximum de l'actif net. Si les obligations auxquelles le portefeuille est exposé, baissent ou les émetteurs de ces obligations font défaut, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit

Risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire de défaillance dudit émetteur et l'impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Le risque de crédit, lorsqu'il se matérialise, a donc un impact négatif direct sur la valeur liquidative (VL) du compartiment. La stratégie d'investissement du compartiment peut l'exposer à un risque de crédit élevé, d'autant plus que compartiment peut être investi sur des titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante. Les mouvements de baisse du prix de ces titres peuvent être plus rapides et plus violents que des titres non spéculatifs entraînant une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte. ·

Risque de taux

Risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires. Un tel mouvement provoque une baisse des cours ou de la valorisation des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Euro, le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, l'Euro. La valorisation des actifs sous-jacents peut être affectée par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et l'Euro.

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation ou des obligations à l'encours limité qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Par ailleurs, le marché des obligations privées peut connaître des périodes de faible activité, voire d'absence de fourchettes de cotation par les teneurs de marché. Dans ces situations, la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la règlementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Risque en matière de durabilité

Par « risque en matière de durabilité » la législation entend un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». (Règlement (UE) 2019/2088). Les risques physiques sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investit pouvant résulter du changement climatique et les risques de transition des entreprises dans lesquelles le compartiment investit résultant des transformations nécessaires à la lutte contre le changement climatique, peuvent impacter négativement les investissements et les performances du compartiment. Les évènements sociaux ou les instabilités liées à la gouvernance peuvent également impacter négativement les investissements et les performances du compartiment.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et le suivi des risques. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en majeure partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il

existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque global

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés

- Action F : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action I : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action P : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions ou obligations émises par des entreprises en phase de redressement.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Ixios Special Situations dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscris auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

• « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une

« US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

• Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;

• Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS) ;

• Tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

• Regulation S : http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm

• FATCA : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte

• DAC : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR

• CRS : http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc…).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux

conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management,8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*
- *Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.*
- *Date de création du compartiment : 15 octobre 2020.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

			Performance					
			Exercice 2025-2026			depuis le lancement		
Classe	Devise	Date de Lancement	de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence	de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence
F	EUR	26/12/2024	71,29%	8,35%	62,94%	77,78%	12,58%	65,20%
I	EUR	15/10/2020	71,41%	8,00%	63,41%	141,24%	60,48%	80,76%
P	EUR	03/12/2020	67,07%	7,35%	59,72%	94,89%	40,98%	53,91%

Au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, votre fonds a progressé d'environ 71,4 % pour la part I, dépassant très largement son objectif de performance annuel de 8 %. Le premier semestre de l'année civile 2026 a contribué à hauteur de 19,74 %, malgré de fortes corrections de marché en mars et en juin. Cette performance a été générée par un portefeuille riche en catalyseurs, couvrant la consolidation minière, le forage offshore, les infrastructures d'IA, la simplification d'entreprises et une sélection de situations réglementaires ou activistes.

L'approche événementielle du Fonds a été validée à de nombreuses reprises au cours de l'exercice. Offres publiques, fusions, cessions d'actifs, investissements stratégiques, restructurations de bilan et jalons opérationnels ont créé des trajectoires identifiables de réalisation de valeur. Les meilleurs résultats ont été obtenus lorsqu'un catalyseur propre à l'entreprise s'inscrivait dans une tendance structurelle plus large : rareté des réserves d'or et de cuivre, consolidation dans l'énergie et le transport maritime, pénurie de capacités de centres de données disposant d'un accès sécurisé à l'électricité, et nécessité pour les entreprises de simplifier leur périmètre et d'améliorer l'allocation du capital.

Le premier trimestre de l'exercice, de juillet à septembre 2025, a été exceptionnellement solide, avec une progression du Fonds d'environ 28 %. En juillet, le redressement opérationnel de SMCP a coïncidé avec des avancées vers la cession d'une participation de contrôle susceptible d'aboutir, à terme, à une offre obligatoire. Le Fonds a également bénéficié de la réalisation de la fusion entre CMB.TECH et Golden Ocean et a conservé une exposition au potentiel de revalorisation de l'ensemble combiné. Forward Air a poursuivi sa revue stratégique après que la pression d'un investisseur activiste eut entraîné des changements au conseil d'administration, tandis que plusieurs fonds de capital-investissement obtenaient accès aux informations de la société. Ces situations ont illustré la capacité de la stratégie à associer des catalyseurs tangibles à des valorisations fortement décotées.

Les mois d'août et de septembre ont élargi l'éventail des opportunités. Les positions dans l'IA et le calcul à haute performance, IREN et Nebius, ont bénéficié d'investissements stratégiques et d'accords commerciaux dans l'écosystème des centres de données, confirmant la valeur des raccordements électriques rares et des capacités informatiques évolutives. Les positions dans l'or et le cuivre ont également progressé, la hausse des métaux, les perturbations de l'offre et le soutien public aux projets domestiques de minéraux critiques renforçant la probabilité de nouvelles opérations. L'intégration de Karora par Westgold a démontré la valeur opérationnelle pouvant résulter d'une fusion minière, tandis que les perturbations à Grasberg et dans d'autres grandes mines de cuivre accroissaient la valeur stratégique des producteurs établis et des projets avancés. Le Fonds a gagné 10,39 % sur le seul mois de septembre.

Le dernier trimestre 2025 a ajouté environ 12 % à la performance. En octobre, la fusion annoncée entre Predictive Discovery et Robex Resources a créé une plateforme aurifère ouest-africaine de plus grande taille, tandis que l'acquisition de Prime Mining par Torex et le rapprochement entre Coeur Mining et New Gold confirmaient la vigueur de la consolidation dans les métaux précieux. L'accord conclu par IREN avec Microsoft pour cinq ans et environ 9,7 milliards USD a transformé la visibilité de ses revenus liés au cloud d'IA. Les positions dans les transporteurs pétroliers ont également contribué, les sanctions, l'évolution des routes commerciales et un carnet de commandes historiquement faible soutenant les taux de fret et encourageant les prises de participation croisées dans le secteur maritime.

En novembre, le Fonds a initié et renforcé plusieurs thèses de transformation d'entreprise. L'investissement du fonds activiste Elliott dans Barrick a renforcé l'hypothèse d'une séparation entre les actifs nord-américains, moins risqués, et le portefeuille international. L'acquisition de New Gold par Coeur Mining a créé un producteur nord-américain de

métaux précieux de plus grande taille, tandis que la faiblesse provoquée par les mécanismes de l'opération a offert un point d'entrée attractif. Sigma Lithium a bénéficié du redressement des prix du lithium et de l'amélioration de ses performances opérationnelles ; le Fonds s'est également positionné en vue de la consolidation des banques régionales japonaises, toujours fortement décotées. Décembre a apporté de nouvelles validations : SoftBank a accepté d'acquérir DigitalBridge, Jiangxi Copper a présenté une offre recommandée sur SolGold et la fusion entre Vital Energy et Crescent Energy a été finalisée. Le portefeuille a enregistré dix opérations annoncées avec succès au cours de l'année civile 2025.

Le premier trimestre 2026 a généré une performance d'environ 12,1 %. Parmi les catalyseurs de janvier figuraient le projet d'Alibaba de valoriser sa filiale de semi-conducteurs T-Head, une décision de justice autorisant Ørsted à reprendre la construction de Revolution Wind, le redémarrage prévu de Grasberg par Freeport-McMoRan et la cession par Equinox Gold de ses actifs brésiliens pour 1,015 milliard USD, réduisant fortement son endettement. Ces évolutions reflétaient l'attention portée par le Fonds à la monétisation des actifs, à la réduction du risque réglementaire et à l'amélioration des bilans.

Le mois de février a apporté deux des validations les plus nettes de l'exercice. Transocean a accepté d'acquérir Valaris dans le cadre d'une opération entièrement en actions, assortie d'une prime implicite d'environ 35 %, créant le premier groupe mondial de forage offshore par la qualité de sa flotte, avec 73 plateformes et un carnet de commandes combiné proche de 10 milliards USD. Le Fonds détenait les deux sociétés avant l'annonce et a ensuite conservé Valaris tout en cédant Transocean. Faraday Copper a également conclu une opération stratégique avec BHP portant sur la propriété voisine de San Manuel en Arizona. BHP devait devenir un actionnaire à hauteur de 30 % et un partenaire financier, validant l'échelle et la qualité du district cuprifère combiné. Faraday a progressé de 62 % après l'annonce.

Le mois de mars a été marqué par un recul de 9,82 %, les tensions géopolitiques, les ventes de positions à effet de levier et la dégradation de l'appétit pour le risque ayant pesé sur les valeurs minières et technologiques. Les positions dans l'énergie et le transport maritime ont apporté une diversification significative : Kosmos Energy, Gran Tierra Energy et Seadrill ont contribué positivement, soutenus par des opérations d'entreprise et la résistance relative du pétrole et du gaz. Après leur hausse, le Fonds a réduit une part importante de son exposition aux producteurs pétroliers et redéployé les capitaux vers des sociétés aurifères et cuprifères à des valorisations plus attractives. Ce rééquilibrage actif a permis de préserver l'exposition aux thèmes de long terme tout en cristallisant les gains des positions ayant joué leur rôle protecteur.

Le dernier trimestre de l'exercice a progressé d'environ 6,8 %. Le mois d'avril a gagné 10,08 %, porté par la fusion entre G2 Goldfields et G Mining Ventures. L'offre représentait une prime d'environ 72 % et réunissait deux projets voisins au Guyana au sein d'une exploitation aurifère à l'échelle d'un district, validant directement la thèse d'acquisition du Fonds. IREN et Cipher Digital ont également contribué, leurs infrastructures d'IA bénéficiant d'un accès sécurisé à l'électricité ayant franchi d'importantes étapes commerciales et opérationnelles. Les positions dans le lithium ont profité d'un fort redressement des prix après des réductions de l'offre en Chine et au Zimbabwe.

En mai, le Fonds a gagné 5,92 %. IREN a fortement progressé après l'annonce d'un accord de cloud d'IA de 3,4 milliards USD avec NVIDIA et la confirmation de la mise sous tension de son campus Sweetwater 1. Cipher Digital a poursuivi le développement de son site de 300 mégawatts destiné à Amazon Web Services, soutenu par des revenus contractuels de longue durée. Les positions cuprifères, notamment Capstone Copper, Faraday Copper et Osisko Metals, ont bénéficié de la rareté stratégique des actifs et du soutien de la politique industrielle américaine. Capita a poursuivi sa simplification par la cession de son activité de centres de contact pour le secteur privé, réduisant la volatilité des résultats et confortant la thèse de revalorisation liée à l'assainissement du bilan.

Le mois de juin a été plus difficile, avec un recul du Fonds de 8,38 %, plus de 85 % de la baisse provenant du secteur des Matériaux. Le repli de l'or et des valeurs minières a été provoqué par des créations d'emplois américaines supérieures aux attentes, une inflation plus élevée et un brusque retournement des anticipations de taux, plutôt que par une détérioration des fondamentaux des entreprises. Le Fonds a profité de la faiblesse pour renforcer ses positions principales. Parallèlement, les catalyseurs idiosyncratiques ont continué de produire leurs effets : Abivax a publié de solides résultats de maintenance de phase 3 pour l'obefazimod, sans nouveau signal de sécurité, tandis que le projet Springpole de First Mining Gold recevait enfin la décision environnementale fédérale attendue, levant un obstacle réglementaire majeur.

Trois piliers structurels sous-tendent désormais le portefeuille. Premièrement, la consolidation minière devrait se

poursuivre, les grands producteurs d'or et de cuivre recherchant des réserves de longue durée dans des juridictions fiables. Deuxièmement, la rareté des sites raccordés au réseau et disposant d'une alimentation électrique sécurisée stimule les transactions et les contrats de long terme dans les infrastructures d'IA. Troisièmement, la simplification des entreprises, l'intervention d'investisseurs activistes et la consolidation sectorielle continuent de créer des opportunités dans les services européens, le forage offshore, le transport maritime et les banques régionales japonaises. Ces thèmes sont diversifiés, mais partagent une même caractéristique : la valeur peut être libérée par un événement d'entreprise précis et observable, plutôt que par la seule orientation du marché.

Pour l'avenir, le vivier de catalyseurs potentiels reste particulièrement attractif. La volatilité des matières premières et de la technologie pourra entraîner de nouveaux replis, mais elle offre également des points d'entrée intéressants lorsque la thèse événementielle sous-jacente reste intacte. Nous continuerons de privilégier les situations présentant des jalons identifiables, des acquéreurs ou partenaires stratégiques crédibles, des actifs solides et une marge de sécurité suffisante. Le Fonds aborde le nouvel exercice avec une forte conviction dans les fusions-acquisitions minières, les infrastructures d'IA, la consolidation de l'énergie et du transport maritime, ainsi que la simplification des entreprises, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour rééquilibrer rapidement le portefeuille à mesure que les événements se concrétisent ou que les profils de rendement et de risque évoluent.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SIGMA LITHIUM CORP	1 590 660,29	1 441 463,09
IREN	1 540 576,86	1 460 921,90
BANK OF THE RYUKYUS	1 509 626,47	695 202,57
KOSMOS ENERGY LTD.	789 557,81	989 038,20
CIPHER DIGITAL INC.	1 055 135,11	620 300,45
ORLA MINING LTD.	1 026 580,06	617 439,87
COEUR MINING, INC.	719 258,18	870 332,46
CHIBA KOGYO BANK, LTD.	713 144,06	875 999,25
VIZSLA SILVER CORP	1 176 691,23	393 817,01
GRAN TIERRA ENERGY INC	430 755,86	1 028 103,82

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que:

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché règlementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts» est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

		Commissions de surperformances acquises à la société de gestion		
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
F	EUR	398 664,42	-	398 664,42
I	EUR	1 228 201,83	33 455,19	1 261 657,02
P	EUR	0,07	8 494,07	8 494,14

La classe F ayant moins d'un an d'existence aucune commission de gestion variable n'a encore été constatée sur les encours.

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

- la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;
- le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet .

Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2025	**Ensemble du Personnel**	**Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque**	**Autre personnel identifié**
Rémunérations Fixes	725	621	-
Rémunérations Variables	220	195	-
Total des rémunérations	945	846	-
Effectif total	5	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »
- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

BILAN
Actif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**32 060 035,47**	**14 428 426,22**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 026 374,36	14 428 426,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 661,11	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**80 423,00**	**78 503,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80 423,00	78 503,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**400 480,61**	**-**
OPCVM	400 480,61	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**32 540 939,08**	**14 506 929,22**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 447,85**	**174 898,00**
Comptes financiers	**1 989 533,19**	**509 648,19**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 990 981,04**	**684 546,19**
Total Actif I + II	**34 531 920,12**	**15 191 475,41**

[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	19 139 125,06	13 719 275,13
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	13 657 895,73	923 915,62
Capitaux propres I	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**1 734 899,33**	**378 735,17**
Concours bancaires	**-**	**169 549,49**
Sous-total autres passifs IV	**1 734 899,33**	**548 284,66**
Total Passifs: I + II + III + IV	**34 531 920,12**	**15 191 475,41**

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	254 546,37	147 722,84
Produits sur obligations	5,11	2 124,92
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC [1]	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	24 824,98	11 953,34
Sous-total Produits sur opérations financières	**279 376,46**	**161 801,10**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 941,62	-1 786,22
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 941,62**	**-1 786,22**
Total Revenus financiers nets (A)	**277 434,84**	**160 014,88**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 030 369,49	-109 833,67
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-69 427,48
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 030 369,49**	**-179 261,15**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-1 752 934,65**	**-19 246,27**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-403 753,88**	**-3 929,01**
Sous-total revenus nets I = C + D	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**

[1] Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	8 886 005,85	850 445,11
Frais de transactions externes et frais de cession	-53 983,32	-38 721,66
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**8 832 022,53**	**811 723,45**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**1 273 752,23**	**59 384,93**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 973 044,30	-152 659,41
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 222,48	-26,77
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**3 971 821,82**	**-152 686,18**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**1 736 987,68**	**228 668,70**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**5 708 809,50**	**75 982,52**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**13 657 895,73**	**923 915,62**

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Actif net total	**32 797 020,79**	14 643 190,75	9 873 287,64	13 322 605,67	25 194 091,39

Exprimés en EUR	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Action F - EUR					
FR0013514270					
Nombre de parts ou actions	**3 465,125**	3 465,125	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	**1 777,78**	1 037,87	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**431,39**	18,78	-	-	-

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - EUR					
FR0013514296					
Nombre de parts ou actions	**10 961,311**	7 757,661	7 499,047	7 775,723	6 975,323
Valeur liquidative unitaire	**2 412,38**	1 407,37	1 306,17	1 246,22	1 215,58
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**584,85**	99,95	-103,93	-9,91	207,37

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P- EUR					
FR0013514304					
Nombre de parts ou actions	**97,127**	107,848	69,553	839,773	3 390,849
Valeur liquidative unitaire	**1 996,09**	1 194,73	1 124,11	1 079,44	1 059,26
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**447,52**	69,31	-96,73	-15,30	174,71

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché. Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

• Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.

• Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

• Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

• Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

• Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

• Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

• Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

• La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters…).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de

déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de chacun des compartiments de la SICAV. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment de la SICAV, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants). Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment. Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 1% de la valeur liquidative. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs d'actions du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**14 643 190,75**	**9 873 287,64**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	8 661 552,86	8 273 907,28
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-1 558 632,52	-4 143 823,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 752 934,65	-19 246,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 832 022,53	811 723,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 971 821,82	-152 686,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	27,91
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**32 797 020,79**	**14 643 190,75**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Action F - EUR

FR0013514270	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**-**	**-**
Action F - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - EUR

FR0013514296	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 503,83	7 739 874,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-300,18	-670 802,97
Solde net des souscriptions/rachats	**3 203,65**	**7 069 071,75**
Action I - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P- EUR

FR0013514304	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	469,401	921 678,14
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-480,122	-887 829,55
Solde net des souscriptions/rachats	**-10,721**	**33 848,59**
Action P- EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013514270	Action F - EUR	Capitalisable	EUR	6 160 239,00	3 465,125	1 777,78
FR0013514296	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	26 442 907,19	10 961,311	2 412,38
FR0013514304	Action P- EUR	Capitalisable	EUR	193 874,60	97,127	1 996,09

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Canada+/-	États-Unis+/-	Australie+/-	Japon+/-	Marshall, Îles +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	32 060,04	14 500,34	4 834,28	3 411,60	2 729,11	1 316,76
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**32 060,04**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Luxembourg	**80,42**	-	-	80,42	80,42	-
Belgique	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
Autres	**-**	-	-	-	-	-
Total	**80,42**	**-**	**-**	**80,42**	**80,42**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**-**	-	-	-	-
Titres de créances	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**1 989,53**	-	-	-	1 989,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**-**	**-**	**-**	**1 989,53**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 989,53	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1 989,53**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD+/-	CAD+/-	JPY+/-	AUD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 288,93	10 342,04	2 729,11	1 096,08	1 374,03
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,50	40,90	20,52	-	33,89
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**15 290,43**	**10 382,94**	**2 749,63**	**1 096,08**	**1 407,92**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	80,42
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**80,42**

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [(1)] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

[(1)] Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	1 447,85
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	**1 447,85**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-1 734 899,33
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	**-1 734 899,33**
Total des créances et dettes	**-1 733 451,48**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action F 1% TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action P 2,00% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur...)	Actif net	0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Actions F 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 8,35% de performance annuelle calendaire
		Actions I 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 8% de performance annuelle calendaire
Commission de surperformance	Actif net	Actions P 15% maximum de la surperformance positive audelà du seuil de 7,35% de performance annuelle calendaire

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Période d'observation et fréquence de cristallisation

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

Pour les classes d'actions lancées en cours d'exercice la première période d'observation court du lancement de la classe à la clôture du prochain exercice comptable du fonds.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er octobre 2023.

Indicateur de référence

• 8,35% de performance annuelle calendaire pour les actions F;

• 8% de performance annuelle calendaire pour les actions I ;

• 7,35% de performance annuelle calendaire pour les actions P;

Méthode de calcul

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peuvent être perçus en cours d'exercice.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au- delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds.

Action F - EUR

FR0013514270	30/06/2026
Frais fixes	63 612,25
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	398 664,42
Frais variables en % actuel	7,53
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026
Frais fixes	294 915,05
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	1 261 657,02
Frais variables en % actuel	6,63
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026
Frais fixes	3 026,61
Frais fixes en % actuel	2,20
Frais variables	8 494,14
Frais variables en % actuel	6,18
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	30/06/2026
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	**-**
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	**-**
Autres engagements hors-bilan	**-**
Total	**-**

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
	-	-	-
Total			**-**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Revenus de l'exercice à affecter *(**)*	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 156 688,53**	**-23 175,28**

Action F - EUR

FR0013514270	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-400 886,66	6 326,88
Total	**-400 886,66**	**6 326,88**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 738 766,53	-27 434,30
Total	**-1 738 766,53**	**-27 434,30**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-17 035,34	-2 067,86
Total	**-17 035,34**	**-2 067,86**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter *(**)*	**10 105 774,76**	**871 108,38**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 105 774,76**	**871 108,38**

Action F - EUR

FR0013514270	**30/06/2026**	**30/06/2025**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 895 735,72	58 774,35
Total	**1 895 735,72**	**58 774,35**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - EUR

FR0013514296	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	8 149 536,81	802 791,34
Total	**8 149 536,81**	**802 791,34**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P- EUR

FR0013514304	30/06/2026	30/06/2025
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	60 502,23	9 542,69
Total	**60 502,23**	**9 542,69**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**32 060 035,47**	**97,75**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**32 026 374,36**	**97,65**
Activites minieres generales			9 046 388,79	27,58
AMERICAS GOLD AND SILVER CORP	CAD	57 410	237 490,27	0,72
AMERICAS GOLD SILVER CORP	USD	51 944	214 445,62	0,65
BLUE MOON METALS INC	CAD	37 500	208 070,03	0,63
BRAVO MINING CORP	CAD	383 789	690 893,55	2,11
C3 METALS INC	CAD	126 577	61 647,81	0,19
FARADAY COPPER CORP	CAD	21 645	79 931,91	0,24
FARADAY COPPER CORP	CAD	93 732	346 138,95	1,06
FIREFLY METALS LTD	AUD	180 000	191 970,91	0,59
HERCULES METALS CORP	CAD	410 000	144 076,94	0,44
HIGHLANDER SILVER CORP	USD	93 084	379 402,99	1,16
IVANHOE MINES LTD SHS A	CAD	42 126	288 536,03	0,88
LOTUS RESOURCES LTD	AUD	373 871	149 525,74	0,46
NEXGEN ENERGY LT USD	USD	27 268	223 953,92	0,68
NIO CORP DEVELOPMENT	USD	81 139	342 071,18	1,04
OMAI GOLD MINES CORP	CAD	120 700	164 450,54	0,50
ORLA MINING LTD USD	USD	50 596	433 250,10	1,32
OSISKO MTEALS INCORPORATED	CAD	1 180 504	1 302 735,53	3,97
PLS GROUP LIMITED	AUD	150 604	458 131,85	1,40
RIO2 LIMITED	CAD	171 439	281 142,84	0,86
SIGMA LITHIUM CORPORATION	USD	73 861	817 232,27	2,49
SKEENA RESOURCES LIMITED	USD	13 228	308 456,64	0,94
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	66 268	487 393,88	1,49
TALON METALS CORP	CAD	40 952	142 393,44	0,43
THESIS GOLD AND SILVER INC	CAD	39 145	70 227,15	0,21
VIZSLA SILIVER CORP	CAD	85 473	245 556,04	0,75
VIZSLA SILIVER CORP	USD	201 044	580 289,69	1,77
WEST POINT GOLD CORP	CAD	225 000	196 972,97	0,60
Agences de medias			249 999,00	0,76
READCREST CAPITAL AG	EUR	166 666	249 999,00	0,76
Banques			2 729 106,11	8,32
BANK OF THE RYUKYUS LTD	JPY	63 358	888 919,00	2,71
HYAKUJUSHI BANK LTD	JPY	52 800	726 013,21	2,21

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YAMANASHI CHUO BANK LTD	JPY	33 500	1 114 173,90	3,40
Biotechnologie			678 779,36	2,07
ABIVAX SA	EUR	4 788	553 014,00	1,69
ABIVAX SA ADR	USD	1 079	125 765,36	0,38
Construction individuelle			631 272,53	1,93
HOVNANIAN ENTERPRISES INC A	USD	5 068	631 272,53	1,93
Cuivre			737 113,79	2,25
ERO COPPER CORP	CAD	26 106	609 496,76	1,86
MARIMACA COPPER CORP	AUD	30 000	127 617,03	0,39
equipements de bureau electroniques			83 530,53	0,26
TALISKER RESOURCES LTD	CAD	117 818	83 530,53	0,26
equipements et services petroliers			1 126 160,27	3,43
NABORS INDUSTRIES LTD	USD	4 235	311 188,97	0,95
SEDARILL LTD	USD	15 624	516 836,95	1,57
VALARIS LTD	USD	4 695	298 134,35	0,91
Expert en finance			617 405,71	1,88
BOREALIS MNG CO LTD	CAD	200 000	107 271,66	0,33
GLADIATOR METALS CORP	CAD	125 683	287 465,82	0,87
LUNR ROYALTIES CORP	CAD	19 110	222 668,23	0,68
Exploration et production			217 383,82	0,66
ARGENTA SILVER CORP	CAD	151 333	42 450,31	0,13
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	457	174 933,51	0,53
Forage offshore et autres services			641 279,07	1,96
KOSMOS ENERGY LTD	USD	347 476	641 279,07	1,96
Fournitures medicales			205 367,24	0,63
GERRESHEIMER AG	EUR	7 382	205 367,24	0,63
Habillement et accessoires			109 593,25	0,33
SMCP SAS	EUR	22 266	109 593,25	0,33
Hotels			26 722,97	0,08
PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	EUR	220 537	9 483,09	0,03
PIERRE ET VACANCES WARRANT ON PIERRE ET VACANCES 14/09/2027	EUR	149 912	17 239,88	0,05
Industries diversifiees			1 155 201,19	3,52
ALPHA EXPLORATION LIMITED	CAD	583 333	204 987,40	0,62
ALPHA EXPLORATION LIMITED WARRANT	CAD	291 666	-	-
KUYA SILVER CORPORATION	CAD	327 523	159 516,15	0,49
KUYA SILVER CORP WARRANT 14/01/2029	CAD	100 000	-	-
LAVRAS GOLD CORP	CAD	66 667	73 980,83	0,23
MAPLE GOLD MINES LTD	CAD	56 818	95 802,98	0,29
SINDA LIMITED	USD	36 905	387 352,40	1,18
SUNSHINE SILVAE MINING AND REFINING COMPANY	USD	20 199	233 561,43	0,71

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Metaux non ferreux			2 332 764,47	7,11
ABITIBI METALS CORP	CAD	751 659	291 942,40	0,89
ALPHAMIN RESOURCES CORP	CAD	423 429	388 957,93	1,19
BALLARD MINING LIMITED	AUD	54 971	21 318,85	0,07
FIRST TIN LIMITED	GBP	1 732 277	211 155,20	0,64
MINING AMERICANS INCORPORATION	CAD	56 146	175 147,97	0,53
URANIUM ENERGY	USD	58 738	547 666,47	1,67
URANIUM ROYALTY CORP	USD	286 473	696 575,65	2,12
Mines			147 516,94	0,45
BARTON GOLD HOLDINGS LIMITED	AUD	300 543	147 516,94	0,45
Mines auriferes			2 650 896,58	8,08
ABRASILVER RESOURCE CORP	CAD	22 181	195 684,54	0,60
ALDEBARAN RESOURCE INC	CAD	75 600	122 112,14	0,37
ALLIED GOLD CORP	CAD	17 435	362 232,67	1,10
ATEX RESOURCES INC	CAD	107 462	161 651,79	0,49
CHESAPEAKE GOLD CORP	CAD	12 000	25 523,26	0,08
G MINING VENTURES CORP	CAD	8 680	222 237,54	0,68
LIBERTY GOLD CORP	CAD	205 642	185 097,45	0,56
NEWCORE GOLD LTD	CAD	808 838	164 555,06	0,50
NOVAGOLD RESOURCES	USD	27 222	142 145,84	0,43
NOVAGOLD RESOURCES INC USD	USD	120 497	629 202,39	1,92
POWER METALLIC MINES INC	CAD	280 000	195 061,80	0,60
Q GOLD RESOURCES LTD	CAD	1 941 650	245 392,10	0,75
Platine et metaux precieux			737 951,61	2,25
AYA GOLD AND SILVER INC	CAD	23 128	382 983,31	1,17
FIRST MINING GOLD CORP	CAD	460 914	176 176,25	0,54
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	91 198	178 792,05	0,54
Services d'appui professionnels			402 262,00	1,23
AZELIS GROUP NV	EUR	9 152	85 159,36	0,26
CAPITA PLC	GBP	99 509	317 102,64	0,97
Services informatiques			3 777 143,47	11,52
CIPHER MINING INC	USD	62 252	1 334 010,32	4,07
IREN LIMITED	USD	61 081	2 443 133,15	7,45
Societes civiles de placement immobilier			858 401,74	2,62
HUDSON PACIFIC PROPERTIES INC REIT	USD	64 609	858 401,74	2,62
Transport maritime			2 450 975,83	7,47
ARDMORE SHIPPING CORP	USD	36 975	453 091,71	1,38
CMB TECH NV	NOK	68 543	845 768,58	2,58
CMB TECH NV USD	USD	23 573	288 451,21	0,88
IMPERIAL PETROLEUM INC	USD	133 574	538 595,42	1,64
NAVIOS MARITIME PARTNERS LP	USD	5 304	325 068,91	0,99

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Transport par camions			413 158,09	1,26
FORWARD AIR CORP	USD	34 964	413 158,09	1,26
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**33 661,11**	**0,10**
Activites minieres generales			33 661,11	0,10
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	140 000	33 661,11	0,10
Charbon			-	-
AXO METALS CORP WRT 19/08/2027	CAD	71 500	-	-
equipements de bureau electroniques			-	-
TALISKER RESOURCES LTD WARRANT 06/03/2028	CAD	58 909	-	-
Mines auriferes			-	-
CHESAPEAKE GOLD CORP WARRANT 27/01/2029	CAD	6 000	-	-
Obligations			**80 423,00**	**0,25**
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			**80 423,00**	**0,25**
Pharmacie			-	-
MITHRA PHARMACEUTICALS CV 4.25% 31/12/2099 DEFAULTED	EUR	600 000	-	-
Services financiers			80 423,00	0,25
EUROPEAN TOPSOHO SARL 4% CV DEFAULTED	EUR	100 000	80 423,00	0,25
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**400 480,61**	**1,22**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**400 480,61**	**1,22**
SG MONETAIRE PLUS	EUR	15,3558	400 480,61	1,22
Total			**32 540 939,08**	**99,22**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**-**	**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**32 540 939,08**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**1 990 981,04**
Autres passifs (-)	**-1 734 899,33**
Total = actif net	**32 797 020,79**

INFORMATIONS SFDR

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS SPECIAL SITUATIONS

Identifiant d'entité juridique: 969500N7Q1MU3QN4B744

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %**	☐ **Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social: _%**	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pass de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

L'anlyse des critères ESG se fonde sur des outils de notation externes donc les facteurs sont repondérés afin d'obtenir une note sur 5 avec une pondération de 50% sur la Gouvernance, 25% sur les problématiques sociales et 25 % sur les éléments écologiques.
Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

1

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

  Non applicable

- ***et par rapport aux périodes précédentes?***

  Non applicable

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

  Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

  Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit ne prend pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

2

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Nom de l'émetteur	Secteur	% des actif	Pays
IREN	Matières premières	7,45%	Australie
CIPHER DIGITAL	Matières premières	4,07%	USA
OSISKO METALS INC	Matières premières	3,97%	Canada
YAMANASHI CHUO BANK	Services Financiers	3,40%	Japon
BANK OF THE RYUKYUS	Services Financiers	2,71%	Japon

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

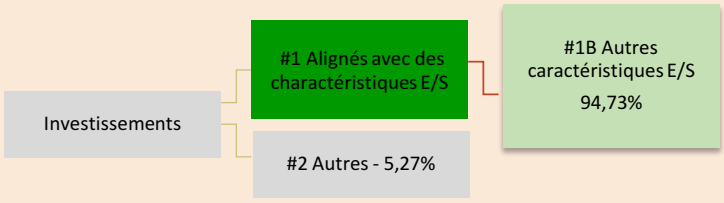

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 30/06/2026, IXIOS SPECIAL SITUATIONS a :
- 94,73% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 5,27% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Matières premières	49,80%
Energie	16,20%
Technologies de l'information	11,50%
Services Financiers	8,30%
Industrie	4,20%

3

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.
Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Special Situations fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.
Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnemental es ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par Ixios Special Situations.

Rapport annuel

IXIOS ENERGY METALS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2026

IXIOS ASSET MANAGEMENT

IXIOS Asset Management

Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 2 rue Vatimesnil – CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action I- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I – CHF	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

IXIOS ENERGY METALS est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable.

Indicateur de référence :

La performance d'IXIOS ENERGY METALS pourra être comparée à l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI. Il est calculé en USD, dividendes réinvestis et est publié par MSCI.

La gestion du Compartiment n'étant pas indicielle, la performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Conformément au Règlement Benchmark, l'Administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI est inscrit sur le Registre ESMA. Des informations sur l'indice sont disponibles sur le site http://www.msci.com.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à constituer un portefeuille concentré en actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux.

La gestion d'IXIOS ENERGY METALS s'appuie sur une sélection discrétionnaire et rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

• Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

• Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formation par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),

• Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué se fonde sur l'univers des sociétés cotées du secteur minier via la base de données de Bloomberg, avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD, soit environ 1,300 valeurs. Ensuite, Nous appliquons notre premier filtre basé sur l'intensité de leur empreinte carbone en excluant les sociétés exposées à l'extraction de charbon et minerai de fer ainsi que leurs prestataires de services. Plus loin, nous excluons des sociétés domiciliées en Russie et en Chine en raison de risque pays. Enfin, nous appliquons les restrictions de notre politique d'exclusion.

Au minimum 90% des titres du portefeuille sont notés selon le modèle de notation interne par pilier (E, S et G) en s'appuyant sur les documents tels que le rapport ESG (sustainability report), la recherche brokers, et le dialogue avec la société à l'aide d'un questionnaire rassemblant tous les indicateurs extra-financiers essentiels. L'investissement est réalisé dans un titre s'il répond à la problématique du développement durable via la gestion de six risques majeurs inhérents au secteur, avec un potentiel d'appréciation financier suffisant et une note ESG globale supérieur à 1 sur 5. Sa pondération dans le fonds sera le reflet du couple potentiel d'appréciation / risques.

Les notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble de notre watch list. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations.

Toutes les sociétés dans notre watch list sont sous surveillance continue. Leur note est ajustée après l'évaluation de chaque événement relatif aux aspects ESG. Si la note ESG d'une société détenue en portefeuille passe en dessous de 1 sur un total de 5, elle sera étudiée d'urgence, avec le délai de cession en cas de dépassement passif décrit ci-dessous :

• Si une controverse sérieuse en est à l'origine, qui modifie substantiellement le profil de risque de l'émetteur, les titres seront cédés dans les meilleurs délais, avec un maximum de trois mois.

• De la même façon, si sa notation sur tel ou tel pilier est dégradée pour des raisons liées à une modification de sa politique ESG (élection d'un administrateur non indépendant, moindre performance ou moindre ambition sur les piliers environnement et sociaux, par exemple), elle devra être cédée, dans un délai qui permettra de ne pas nuire à la performance du fonds, fixé à trois mois maximum.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site internet www.ixios-am.com.

La stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant sur plusieurs critères que sont notamment :

• La qualité du management de l'entreprise,

• La qualité de sa structure financière,

• La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,

• Les perspectives de croissance de la production et du chiffre d'affaires,

• Les risques géopolitiques liés à la localisation des actifs,

• L'aspect spéculatif de la valeur.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

IXIOS ENERGY METALS est composé principalement des actions cotées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents.

Les valeurs susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs productrices et minières de métaux non précieux. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar Américain. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

IXIOS ENERGY METALS est investi à minimum à 60% de son actif net en actions.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Il n'est pas envisagé d'intervenir sur des obligations du secteur privé.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de retournement temporaire du marché des métaux non précieux ou de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

• De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;

• Des fonds d'investissement dits « FIA » de droit français ou étranger tel que défini à l'article 4 de la directive 2011/61/UE ou de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds. Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif net en parts d'OPC.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

• Réglementés ;

• Organisés ;

• De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

• Action ;

• Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

• Couverture ;

• Exposition.

Nature des instruments utilisés :

• Futures sur actions et de change ;

• Options sur actions ;

• Swaps de change ;

• Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

• Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur des positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours du sous-jacent est anticipée ;

o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

• Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limité à 1 fois l'actif net du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés (warrants ou bons de souscription…), à titre accessoire, par exemple lors de l'augmentation de capital d'une société avec bons de souscription attachés. En cas d'obtention, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt de titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

• Liquidités ;

• Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;

• Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;

• Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

• Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;

• Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.

• Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.

• Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.

• Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes :

• Dépôt ;

• Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;

• Utilisées dans une prise en pension livrée ;

• Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 60% minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la concentration de l'exposition

Le compartiment est exposé à tout moment principalement sur le marché actions des sociétés minières. Les performances de ce marché spécifique peuvent être inférieures à celles d'autres secteurs.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de durabilité

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques. Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires. Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et de gestion des risques sous limite de nos capacités. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse

intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Dollars Américains (USD), le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, le Dollar Américain (USD). La valorisation des actifs sous-jacents peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et le Dollar Américain (USD).

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la règlementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés

• Action S, I, I – EUR et I - CHF: tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels

• Action P, P – EUR et R-EUR : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions sur les marchés des métaux non précieux.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans IXIOS ENERGY METALS dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscris auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

• « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une « US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

• Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;

• Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS) ;

• Tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;

• Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

• Regulation S: http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm

• FATCA : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte

• DAC : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR

• CRS : http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc…).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management,8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*
- *Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.*
- *Date de création du compartiment : 26 février 2021.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

			Performance					
			Exercice 2025-2026			depuis le lancement		
Classe	Devise	Date de Lancement	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence
S	USD	19/03/2021	95,62%	58,64%	36,98%	176,62%	79,48%	97,14%
I	USD	02/03/2021	94,89%	58,64%	36,25%	169,73%	75,09%	94,64%
I - EUR	EUR	10/03/2021	99,92%	62,88%	37,04%	187,09%	85,85%	101,24%
I - CHF	CHF	20/05/2021	97,35%	60,77%	36,58%	107,34%	42,59%	64,75%
P	USD	23/02/2021	93,55%	58,64%	34,91%	163,39%	80,17%	83,22%
P - EUR	EUR	23/02/2021	98,91%	62,88%	36,03%	179,91%	91,26%	88,65%
R - EUR	EUR	15/03/2022	95,59%	62,88%	32,71%	78,94%	49,50%	29,44%

Au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, votre fonds a progressé de 94,9 %, tandis que son indice de référence gagnait 58,6 %. Le Fonds a ainsi surperformé son indice de référence de 36,3 points de pourcentage. Cette performance exceptionnelle a été réalisée au sein d'un large univers de métaux énergétiques et critiques, alors que les marchés prenaient progressivement conscience des conséquences du sous-investissement prolongé dans l'offre minière, de la domination chinoise des capacités mondiales de transformation et de la croissance rapide de la demande liée aux réseaux électriques, à l'intelligence artificielle, à la défense et à la sécurité énergétique.
Le premier trimestre de l'exercice du Fonds, de juillet à septembre 2025, a posé des bases solides. Le Fonds a gagné environ 38 %, contre environ 19 % pour son indice de référence. En juillet et en août, la prise de conscience croissante par l'administration américaine de sa dépendance stratégique à l'égard de la Chine a commencé à se traduire par un soutien concret aux activités minières et de transformation domestiques. Le programme de financement accordé à MP Materials — associant prise de participation, soutien sous forme de prêt et mécanisme de prix garanti — a modifié la perception du marché et suscité l'anticipation d'accords comparables pour le cuivre, le tungstène, l'uranium, le lithium et les terres rares. L'exposition du Fonds aux projets américains de métaux critiques a constitué une source importante de performance relative. Dans le même temps, l'équilibre fondamental du marché du cuivre s'est resserré à la suite des perturbations survenues à El Teniente au Chili, Grasberg en Indonésie, Kamoa-Kakula en République démocratique du Congo et Constancia au Pérou. Ces incidents ont coïncidé avec l'accélération des investissements mondiaux dans les réseaux électriques et une croissance déjà limitée de l'offre minière. Le mois de septembre a été particulièrement solide, le Fonds progressant de 18,4 % contre 8,6 % pour son indice, les investisseurs commençant à mesurer à la fois le rôle stratégique de l'industrie minière et la valeur de rareté des projets existants.
La dynamique s'est poursuivie au dernier trimestre 2025, au cours duquel le Fonds a gagné environ 26 %, contre environ 17 % pour son indice de référence. Le cuivre s'est maintenu au-dessus de 5 USD la livre, tandis que le lithium a commencé à se redresser, la baisse du coût du stockage par batteries créant une nouvelle source de demande au-delà des véhicules électriques. L'étain, l'argent, le platine et certains métaux mineurs ont également enregistré de solides performances à mesure que les pénuries physiques devenaient plus visibles. Le gouvernement américain a accru son soutien aux activités minières et de transformation par des prêts, des subventions, des prises de participation et d'éventuelles garanties de prix, tandis que la Chine renforçait ses restrictions à l'exportation sur un nombre croissant de matériaux critiques. En novembre et en décembre, le marché a commencé à comprendre que le cycle émergent ne reposait pas sur une source de demande unique : l'industrialisation des marchés émergents était renforcée par l'expansion des réseaux, l'électrification, les infrastructures d'IA, les dépenses de défense et la reconstruction de chaînes d'approvisionnement occidentales sécurisées. Sur l'ensemble de l'année civile 2025, le Fonds a progressé de 117 %, contre 51 % pour son indice de référence. Malgré ces hausses, de nombreux producteurs se négociaient encore sur des multiples de bénéfices à un chiffre et des multiples valeur d'entreprise/EBITDA inférieurs à 5x, tandis que les sociétés de développement restaient valorisées à une fraction de leur valeur actuelle nette.
Le premier trimestre 2026 a combiné une nouvelle progression puissante et une correction brutale. Le Fonds a gagné 15,35 % en janvier, soit une performance proche de celle de son indice, tandis que le cuivre, l'uranium, le lithium et l'argent bénéficiaient tous d'une forte demande structurelle. State Grid en Chine a annoncé une augmentation substantielle de ses investissements dans le cadre de son plan 2026–2030, confortant les perspectives de long terme du cuivre. Les objectifs de développement du nucléaire en Inde, en Amérique du Nord et ailleurs ont soutenu l'uranium, tandis que la forte révision à la hausse des prévisions concernant le stockage d'énergie par batteries a amélioré les perspectives du lithium. L'argent est entré dans une phase de volatilité exceptionnelle, la demande industrielle et les déficits persistants rencontrant d'importantes positions spéculatives. Le Fonds a encore progressé de 12,39 % en février, avant de reculer de 16,8 % en mars, contre une baisse de 14 % de son indice, le conflit en Iran ayant déclenché une réduction généralisée du risque et la crainte que la hausse des prix du pétrole n'affaiblisse l'activité mondiale et n'augmente les coûts miniers. Le Fonds a néanmoins terminé le trimestre en hausse d'environ 8 %. Nous avons considéré ce mouvement de vente comme excessivement focalisé sur le court terme : le conflit renforçait les arguments en faveur d'une hausse des dépenses de défense, de l'indépendance énergétique et

de la sécurisation des approvisionnements en métaux militaires et industriels, même s'il augmentait temporairement les coûts d'exploitation.
Le dernier trimestre de l'exercice est resté volatil. Le Fonds a progressé de 11,25 % en avril, tandis que le cuivre, l'étain, le lithium et le nickel s'appréciaient et que les investisseurs institutionnels établissaient de plus en plus clairement le lien entre réarmement, course à l'IA, autonomie énergétique et nécessité d'accroître les investissements miniers. Les perturbations de production et la baisse des stocks ont renforcé le marché du cuivre, tandis que la diminution des teneurs en minerai et la hausse des coûts énergétiques et de transformation rendaient la réponse de l'offre encore plus difficile. En mai, le Fonds a gagné 6,7 %, tout en sous-performant son indice, des prises de bénéfices ayant affecté plusieurs positions dans les métaux mineurs. La Chine a encore restreint ses exportations de tungstène et de terres rares, avec des conséquences visibles pour les fabricants au Japon et dans d'autres marchés alliés aux pays occidentaux, tandis que les agences américaines reprenaient leur soutien financier aux capacités domestiques de raffinage. Le mois de juin a été marqué par une correction généralisée : le Fonds a reculé de 12,7 % et son indice de 11,5 %. Sur l'ensemble du trimestre, le Fonds a gagné environ 4 %, contre environ 6 % pour l'indice de référence, mais les perspectives de long terme en matière d'offre et de demande ont continué de s'améliorer.
Sur les douze mois, les marchés sous-jacents du Fonds ont tous été marqués par la fragilité croissante de l'offre. La position dominante de la Chine dans le raffinage lui a permis de restreindre les exportations de terres rares et d'interrompre celles de tungstène, tandis que la diminution de la disponibilité de certains minerais en Chine même révélait également de véritables pénuries physiques. Dans le cuivre, les incidents répétés sur des mines vieillissantes ont réduit la production de concentré après des décennies d'investissements insuffisants. La concurrence entre les fonderies pour obtenir les volumes disponibles est devenue si intense que les frais de traitement sont tombés profondément en territoire négatif. La teneur moyenne des mines de cuivre a été divisée par deux au cours des quinze dernières années, augmentant la quantité de roche, d'énergie, d'eau et d'équipements nécessaire pour produire chaque tonne de métal. Dans le même temps, les délais d'autorisation se sont allongés, les coûts d'investissement ont augmenté et aucune nouvelle mine de cuivre majeure ne devrait entrer en production au cours des cinq prochaines années. Des contraintes comparables affectent l'uranium, le lithium, l'étain, le tungstène, l'antimoine, les terres rares et d'autres métaux détenus par le Fonds.
La demande, à l'inverse, s'élargit et devient moins sensible aux prix. La Chine continue d'investir massivement dans le transport d'électricité, les énergies renouvelables, les véhicules électriques et le nucléaire dans le cadre de sa recherche d'autonomie énergétique. En Occident, les centres de données dédiés à l'IA et la relocalisation de l'activité industrielle nécessitent d'importantes modernisations des capacités de production électrique et des réseaux. La hausse des budgets de défense crée une demande supplémentaire de tungstène, d'antimoine, de terres rares et d'autres matériaux spécialisés, tandis que le développement du stockage de l'énergie, du nucléaire et de l'électrification soutient le lithium, l'uranium et le cuivre. L'intervention des pouvoirs publics modifie également le profil de risque de certains projets miniers. Les financements bon marché, les prises de participation, le soutien aux infrastructures et les prix d'enlèvement garantis peuvent réduire à la fois le coût du capital et l'incertitude sur les revenus futurs — deux facteurs qui ont historiquement pesé sur les valorisations minières. Le Fonds a cherché à capter ces tendances au moyen d'un portefeuille diversifié de producteurs et de sociétés de développement, en privilégiant les entreprises bien gérées, les actifs stratégiques situés dans des juridictions fiables et les valorisations ne reflétant pas pleinement leur valeur de rareté.
Pour l'avenir, notre confiance dans la thématique de long terme des métaux critiques se renforce. Les goulets d'étranglement au niveau de l'offre minière devraient devenir aussi importants que le contrôle exercé par la Chine sur les activités de transformation intermédiaires, notamment dans le cuivre, dont la demande liée aux réseaux électriques et aux centres de données continue de progresser sans qu'une nouvelle offre significative soit en vue. Les efforts occidentaux visant à reconstruire des chaînes d'approvisionnement autonomes devraient s'accélérer grâce à de nouveaux programmes de financement et à des contrats d'achat à long terme, favorisant pour certaines sociétés une baisse structurelle du coût du capital et du risque sur les revenus. Parallèlement, l'exposition des investisseurs institutionnels au secteur minier reste faible et les valorisations sont loin de refléter l'ampleur et la durée des pénuries naissantes. La volatilité restera élevée, mais nous estimons que la combinaison d'une offre contrainte, du soutien stratégique des États et d'une demande de moins en moins sensible aux prix constitue une opportunité pluriannuelle particulièrement attractive. Nous continuerons de sélectionner les sociétés les mieux placées pour bénéficier de cet environnement, tout en maintenant une discipline rigoureuse en matière de risque opérationnel et de valorisation.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HUDBAY MINERALS INC	31 221 511,54	15 643 122,33
CAPSTONE COPPER	21 348 639,19	19 669 614,19
ERO COPPER CORP	21 848 599,18	6 126 744,48
ENERGY FUELS INC	12 614 636,02	10 224 059,81
SQM	10 775 653,00	9 829 084,50
ARIZONA SONORAN COPPER COMPANY INC	2 448 019,93	17 952 122,20
COEUR MINING, INC.	8 982 652,97	10 776 265,22
ATEX RESOURCES INC	9 113 919,98	9 769 307,17
IVANHOE MINES LTD.	7 180 375,56	8 928 389,47
CAMECO CORP	6 696 127,92	6 540 284,41

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que:

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché règlementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

Commissions de surperformances acquises à la société de gestion

		Commissions de surperformances acquises à la société de gestion		
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
S	USD	666 460,74	226 368,96	892 829,70
I	USD	1 102 523,99	206 324,28	1 308 848,27
I -EUR	EUR	921 672,18	564 813,51	1 486 485,69
I - CHF	CHF	77 424,89	513 437,76	590 862,65
P	USD	27 134,65	16 022,63	43 157,28
P - EUR	EUR	110 568,88	12 041,46	122 610,34
R - EUR	EUR	-	-	-

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet www.ixios-am.com.

Politique de rémunération
Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :
• la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
• les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;
• le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».
La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.
Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.
La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.
La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet www.ixios-am.com.
Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2025	**Ensemble du Personnel**	**Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque**	**Autre personnel identifié**
Rémunérations Fixes	725	621	-
Rémunérations Variables	220	195	-
Total des rémunérations	945	846	-
Effectif total	5	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :
- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »
- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.
Au 30/06/2026, les indicateurs ESG du fonds et en comparaison ceux de son univers d'investissement étaient les suivants :

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

BILAN
Actif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**305 406 749,21**	**57 886 902,77**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	298 574 958,74	57 600 423,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 831 790,47	286 479,27
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**-**	**-**
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**305 406 749,21**	**57 886 902,77**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 876 920,76**	**3 045 253,20**
Comptes financiers	**4 075 883,53**	**3 449 261,53**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**7 952 804,29**	**6 494 514,73**
Total Actif I + II	**313 359 553,50**	**64 381 417,50**

[1] *Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.*

BILAN

Passif

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	156 810 548,97	50 145 816,27
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	148 998 745,66	10 443 798,97
Capitaux propres I	**305 809 294,63**	**60 589 615,24**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**305 809 294,63**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**7 550 258,87**	**3 791 802,26**
Concours bancaires	**-**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**7 550 258,87**	**3 791 802,26**
Total Passifs: I + II + III + IV	**313 359 553,50**	**64 381 417,50**

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 492 766,81	408 285,63
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC [1]	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	138 688,65	49 223,18
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 631 455,46**	**457 508,81**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-18 800,77	-4 420,19
Sous-total charges sur opérations financières	**-18 800,77**	**-4 420,19**
Total Revenus financiers nets (A)	**1 612 654,69**	**453 088,62**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 764 218,57	-2 230 801,54
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-110 407,34
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-7 764 218,57**	**-2 341 208,88**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-6 151 563,88**	**-1 888 120,26**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-4 745 620,73**	**51 043,72**
Sous-total revenus nets I = C + D	**-10 897 184,61**	**-1 837 076,54**

[1] Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	38 178 582,06	-6 992 647,95
Frais de transactions externes et frais de cession	-537 089,70	-174 518,90
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**37 641 492,36**	**-7 167 166,85**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**9 205 269,38**	**109 868,43**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**46 846 761,74**	**-7 057 298,42**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	57 487 548,17	19 260 734,86
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-22 896,67	-14 842,52
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**57 464 651,50**	**19 245 892,34**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**55 584 517,03**	**92 281,59**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**113 049 168,53**	**19 338 173,93**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**148 998 745,66**	**10 443 798,97**

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

IXIOS ENERGY METALS est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable..

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en USD	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Actif net total	**305 809 294,63**	60 589 615,24	63 229 755,15	101 663 071,93	97 773 484,70

Exprimés en CHF	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**28/06/2024**	**30/06/2023**	**30/06/2022**
Action I - CHF					
FR0014002KJ0					
Nombre de parts ou actions	**12 626,432**	3 126,228	3 137,228	10 964,408	9 738,789
Valeur liquidative unitaire	**2 073,36**	1 050,59	973,87	972,93	888,03
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**300,73**	-182,95	-29,33	-13,01	161,61

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - EUR					
FR0014001BU8					
Nombre de parts ou actions	**25 607,371**	17 357,497	25 278,983	20 297,011	30 046,697
Valeur liquidative unitaire	**2 870,91**	1 436,04	1 299,04	1 280,72	1 141,32
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**380,88**	-243,44	-38,66	-18,54	188,95

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action I - USD					
FR0014001BT0					
Nombre de parts ou actions	**28 390,066**	10 204,495	12 538,008	35 377,939	24 647,185
Valeur liquidative unitaire	**2 697,28**	1 383,98	1 151,73	1 155,68	987,47
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**314,73**	-211,52	-31,17	-15,90	166,64

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P - EUR					
FR0014001BW4					
Nombre de parts ou actions	**2 887,255**	1 240,217	798,173	1 672,228	2 476,782
Valeur liquidative unitaire	**2 799,08**	1 407,24	1 277,85	1 267,78	1 135,86
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**357,76**	-243,80	-45,70	-25,38	189,67

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action P - USD					
FR0014001BV6					
Nombre de parts ou actions	**1 087,650**	406,245	580,245	3 455,715	10 175,910
Valeur liquidative unitaire	**2 633,88**	1 360,82	1 136,19	1 147,48	984,76
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**292,36**	-210,91	-37,91	-20,53	166,38

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action R - EUR					
FR0014001BX2					
Nombre de parts ou actions	**6,000**	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	**1 789,36**	914,85	836,95	832,26	747,31
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*		-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*		-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)		-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**203,73**	-166,98	-32,09	-18,44	9,11

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Action S - USD					
FR0014001BS2					
Nombre de parts ou actions	**36 371,243**	7 409,986	7 207,986	12 138,068	15 663,930
Valeur liquidative unitaire	**2 766,21**	1 414,08	1 171,07	1 171,01	995,10
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**332,99**	-209,21	-27,74	-9,82	177,57

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché. Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters…).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de chacun des compartiments de la SICAV. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment de la SICAV, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants). Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment. Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 1% de la valeur liquidative. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs d'actions du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement. Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Catégorie d'action(s)	Affection du résultat net	Affections des plus-values nettes réalisées
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action I- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I – CHF	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	**60 589 615,24**	**63 229 755,15**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	259 664 553,54	27 024 631,06
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-103 399 454,13	-39 855 376,20
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-6 151 563,88	-1 888 120,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	37 641 492,36	-7 167 166,85
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	57 464 651,50	19 245 892,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**305 809 294,63**	**60 589 615,24**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Action I - CHF

FR0014002KJ0	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	24 472,121	54 881 516,83
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 971,917	-38 082 513,38
Solde net des souscriptions/rachats	**9 500,204**	**16 799 003,45**
Action I - CHF		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - EUR

FR0014001BU8	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20 386,551	59 281 728,82
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-12 136,677	-33 751 890,88
Solde net des souscriptions/rachats	**8 249,874**	**25 529 837,94**
Action I - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action I - USD

FR0014001BT0	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	24 038,093	52 518 866,08
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 852,522	-12 814 337,84
Solde net des souscriptions/rachats	**18 185,571**	**39 704 528,24**
Action I - USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P - EUR

FR0014001BW4	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 042,346	5 536 253,62
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-395,308	-1 089 567,57
Solde net des souscriptions/rachats	**1 647,038**	**4 446 686,05**
Action P - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action P - USD

FR0014001BV6	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 022,302	2 511 961,83
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-340,897	-824 545,29
Solde net des souscriptions/rachats	**681,405**	**1 687 416,54**
Action P - USD		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action R - EUR

FR0014001BX2	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5	11 769,92
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**5**	**11 769,92**
Action R - EUR		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

Action S - USD

FR0014001BS2	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	34 587,257	84 922 456,44
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 626	-16 836 599,17
Solde net des souscriptions/rachats	**28 961,257**	**68 085 857,27**

Action S - USD	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002KJ0	Action I - CHF	Capitalisable	CHF	26 179 251,57	12 626,432	2 073,36
FR0014001BU8	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	73 516 572,91	25 607,371	2 870,91
FR0014001BT0	Action I - USD	Capitalisable	USD	76 576 134,13	28 390,066	2 697,28
FR0014001BW4	Action P - EUR	Capitalisable	EUR	8 081 668,30	2 887,255	2 799,08
FR0014001BV6	Action P - USD	Capitalisable	USD	2 864 748,47	1 087,65	2 633,88
FR0014001BX2	Action R - EUR	Capitalisable	EUR	10 736,18	6	1 789,36
FR0014001BS2	Action S - USD	Capitalisable	USD	100 610 828,26	36 371,243	2 766,21

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Canada+/-	Australie+/-	Royaume-Uni +/-	Maurice+/-	Îles Vierges Britanniques
Actif						
Actions et valeurs assimilées	305 406,75	227 236,57	51 688,78	12 840,46	7 876,69	5 764,25
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**305 406,75**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'USD	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**-**	-	-	-	-
Titres de créances	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**4 075,88**	-	-	-	4 075,88
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**-**	**-**	**-**	**4 075,88**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'USD	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 075,88	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**4 075,88**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'USD	CAD+/-	AUD+/-	GBP+/-	CHF+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	181 736,38	54 772,33	2 556,03	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	3 774,47	-	-	3,25
Comptes financiers	1 782,70	699,62	3,72	1 267,48	286,11
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 108,14	-1 908,50	-	-102,07	-1 274,71
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**182 410,94**	**57 337,92**	**2 559,75**	**1 165,41**	**-985,35**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [1] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

[1] Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers de Dollar americain	**Valeur actuelle constitutive d'une créance**	**Valeur actuelle constitutive d'une dette**
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	102 455,13
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	3 774 465,63
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	**3 876 920,76**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-47 727,27
Achats à règlement différé	-3 016 638,63
Frais de gestion	-4 485 892,97
Dépôts de garantie	
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	**-7 550 258,87**
Total des créances et dettes	**-3 673 338,11**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action S 1 % TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action I - EUR 1,35% TTC
		Action I - CHF 1,35% TTC
		Action P 2% TTC
		Action P - EUR 2% TTC
		Action R - EUR 2,30% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,20%TTC Maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,10%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis

Modalité de calcul de la commission de surperformance

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

• Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis pour les actions F, S, I, P ;

• Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en EUR pour les actions I – EUR , P – EUR et R - EUR ;

• Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en CHF pour les actions I - CHF ;

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peuvent être perçus en cours d'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au- delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds. Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année N	Performance du la classe d'actions	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de surperformance
Année 1	10%	5%	5%	0%	5%	0%	Oui	15%*5%
Année 2	3%	3%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	5%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	5%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	OUI	15%*4%
Année 7	9%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 8	-15%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	0%*	Non	-
Année 13	6%	4%	2%	0%*	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 14	-6%	0%	-6%	0%	-6%	-6%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 16	6%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-4%**	Non	-
Année 19	6%	1%	5%	-4%**	1%	0%	Oui	15%*1%

** La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).*

*** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).*

Action I - CHF

FR0014002KJ0	30/06/2026
Frais fixes	331 873,92
Frais fixes en % actuel	1,47
Frais variables	732 604,56
Frais variables en % actuel	3,26
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - EUR

FR0014001BU8	30/06/2026
Frais fixes	932 957,53
Frais fixes en % actuel	1,48
Frais variables	1 764 800,57
Frais variables en % actuel	2,80
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - USD

FR0014001BT0	30/06/2026
Frais fixes	740 972,11
Frais fixes en % actuel	1,47
Frais variables	1 308 848,25
Frais variables en % actuel	2,60
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P - EUR

FR0014001BW4	30/06/2026
Frais fixes	138 570,46
Frais fixes en % actuel	2,13
Frais variables	146 273,32
Frais variables en % actuel	2,24
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P - USD

FR0014001BV6	30/06/2026
Frais fixes	35 000,75
Frais fixes en % actuel	2,11
Frais variables	43 157,28
Frais variables en % actuel	2,60
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action R - EUR

FR0014001BX2	30/06/2026
Frais fixes	152,30
Frais fixes en % actuel	2,40
Frais variables	-0,28
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action S - USD

FR0014001BS2	30/06/2026
Frais fixes	696 178,14
Frais fixes en % actuel	1,12
Frais variables	892 829,66
Frais variables en % actuel	1,43
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	30/06/2026
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	**-**
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	**-**
Autres engagements hors-bilan	**-**
Total	**-**

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
	-	-	-
Total			**-**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Revenus nets	**-10 897 184,61**	**-1 837 076,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Revenus de l'exercice à affecter *(**)*	**-10 897 184,61**	**-1 837 076,54**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-10 897 184,61**	**-1 837 076,54**

Action I - CHF

FR0014002KJ0	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 179 849,48	-94 176,81
Total	**-1 179 849,48**	**-94 176,81**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - EUR

FR0014001BU8	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 131 045,45	-838 857,40
Total	**-3 131 045,45**	**-838 857,40**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action I - USD

FR0014001BT0	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 795 949,80	-497 713,00
Total	**-2 795 949,80**	**-497 713,00**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P - EUR

FR0014001BW4	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-386 844,25	-63 161,11
Total	**-386 844,25**	**-63 161,11**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action P - USD

FR0014001BV6	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-122 261,60	-20 486,53
Total	**-122 261,60**	**-20 486,53**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action R - EUR

FR0014001BX2	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-685,26	-40.17
Total	**-685,26**	**-40.17**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action S - USD

FR0014001BS2	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 280 548,77	-322 641,52
Total	**-3 280 548,77**	**-322 641,52**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**46 846 761,74**	**-7 057 298,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice *(*)*	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter *(**)*	**46 846 761,74**	**-7 057 298,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**46 846 761,74**	**-7 057 298,42**

Action I - CHF

FR0014002KJ0	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 977 041,54	-477 761,19
Total	**4 977 041,54**	**-477 761,19**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - EUR

FR0014001BU8	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12 884 398,53	-3 386 714,24
Total	**12 884 398,53**	**-3 386 714,24**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action I - USD

FR0014001BT0	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	11 731 328,64	-1 660 719,14
Total	**11 731 328,64**	**-1 660 719,14**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P - EUR

FR0014001BW4	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 419 797,44	-239 201,68
Total	**1 419 797,44**	**-239 201,68**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action P - USD

FR0014001BV6	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	440 256,51	-65 193,46
Total	**440 256,51**	**-65 193,46**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action R - EUR

FR0014001BX2	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 907,66	-126,81
Total	**1 907,66**	**-126,81**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action S - USD

FR0014001BS2	30/06/2026	30/06/2025
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	15 392 031,42	-1 227 581,90
Total	**15 392 031,42**	**-1 227 581,90**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**305 406 749,21**	**99,87**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**298 574 958,74**	**97,64**
Activites minieres generales			147 640 653,57	48,28
AMARC RESOURCES LTD	CAD	2 500 000	1 674 015,91	0,55
AMERICAS GOLD AND SILVER CORPORATION	USD	400 000	1 888 000,00	0,62
ANTIPA MINERALS LTD	AUD	2 500 000	987 245,87	0,32
BLACKART SILVER CORP	CAD	1 800 000	1 129 167,78	0,37
BLACKSTONE MINERALS LTD	AUD	15 000 000	342 938,04	0,11
BLUE MOON METALS INC	CAD	2 061 600	13 078 046,62	4,28
BRAVO MINING CORP	CAD	347 826	715 881,04	0,23
BROKEN HILL MINES LIMITED	AUD	4 000 000	1 648 873,81	0,54
C3 METALS INC	CAD	3 164 423	1 762 047,41	0,58
CAPITAN SILVER CORP	CAD	470 000	579 738,14	0,19
ENCOUNTER RESOURCE	AUD	3 265 516	610 837,99	0,20
EQ RESOURCES LTD	AUD	5 000 000	1 004 565,97	0,33
FARADAY COPPER CORP	CAD	216 455	913 882,60	0,30
FARADAY COPPER CORP	CAD	1 570 300	6 629 876,21	2,17
FIREFLY METALS LTD	AUD	7 653 334	9 331 979,94	3,05
GALAN LITHIUM LTD WARRANT 20/03/2029	AUD	1 630 435	169 435,81	0,06
GROUP 6 METALS LIMITED	AUD	70 086	1 213,90	-
GUARDIAN METAL RESOURCES PLC	USD	400 000	5 604 000,00	1,83
HERCULES METALS CORP	CAD	4 675 000	1 878 245,85	0,61
HILLGROVE RESOURCES LTD	AUD	51 428 571	1 888 386,07	0,62
HUDBAY MINERALS INC USD	USD	750 000	17 707 500,00	5,79
INTREPID METALS CORP	CAD	3 990 452	2 011 055,70	0,66
LINDIAN RESOURCES LIMITED	AUD	13 166 669	8 483 387,96	2,77
LITHIUM IONIC CORP	CAD	3 643 500	1 926 087,46	0,63
LOTUS RESOURCES LTD	AUD	8 695	3 975,80	-
MERIDIAN MINING PLC	CAD	4 150 210	4 680 432,88	1,53
METALS X	AUD	8 000 000	7 316 011,51	2,39
NEVGOLD CORP	CAD	3 500 000	5 131 299,28	1,68
NEVGOLD CORP WARRANT 19/11/2027	CAD	500 000	415 860,79	0,14
OSISKO MTEALS INCORPORATED	CAD	5 572 700	7 030 960,55	2,30
OSISKO MTEALS INCORPORATED WARRANT 10/12/2026	CAD	1 923 076	1 951 888,05	0,64
PROSPECT RESOURCES LTD	AUD	16 250 804	3 152 414,71	1,03

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
RIO2 LIMITED	CAD	1 961 000	3 676 674,61	1,20
SAVANNAH RESOURCES PLC	GBP	26 935 327	2 323 758,26	0,76
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	1 345 780	11 316 457,06	3,70
STANDARD LITHIUM RG	USD	631 009	1 735 274,75	0,57
SUNRISE ENERGY METALS LTD	AUD	300 000	3 581 104,50	1,17
TALON METALS CORP	CAD	1 450 000	5 764 253,51	1,88
VIRIDIS MINING AND MINERALS LIMITED	AUD	2 468 410	6 019 638,66	1,97
WA1 RESOURCES LTD	AUD	199 322	1 574 238,57	0,51
Charbon			1 192 401,95	0,39
AXO METALS CORP	CAD	1 909 090	995 758,65	0,33
DLP RESOURCES INC	CAD	1 430 700	196 643,30	0,06
SILVER MOUNTAIN RES WARRANT 18/11/2027	CAD	173 050	-	-
Combustibles alternatifs			10 709 625,79	3,50
AURA ENERGY LTD	AUD	9 756 098	675 906,49	0,22
CAMECO CORP USD	USD	98 505	10 033 719,30	3,28
Cuivre			38 392 785,68	12,56
AMERIGO RESOURCES LTD	CAD	2 955 647	12 791 365,28	4,18
CAPSTONE COPPER CORP	CAD	375 000	3 444 067,46	1,13
ERO COPPER CORP	USD	600 000	16 050 000,00	5,25
MARIMACA COPPER CORP	AUD	634 021	3 083 551,58	1,01
TALAMORTE MINING CORPORATION	CAD	550 000	3 023 801,36	0,99
Diamants et pierres precieuses			2 932 861,64	0,96
FITZROY MINERALS INC	CAD	3 136 500	1 149 594,30	0,38
FITZROY MINERALS INC	CAD	4 000 000	1 466 085,51	0,48
FITZROY MINERALS INC WT 16/10/2026	CAD	1 666 666	317 181,83	0,10
Equipement de technologie de production			2 937 489,47	0,96
SILEX SYSTEMS	AUD	800 000	2 937 489,47	0,96
equipements et services petroliers			373 648,81	0,12
TDG GOLD CORP	CAD	1 104 400	373 648,81	0,12
Expert en finance			27 259 387,01	8,92
CASCADIA MINERALS LTD	CAD	6 666 667	1 315 717,83	0,43
GLADIATOR METALS CORP	CAD	3 503 800	9 162 398,66	3,00
GREENLIGHT METALS INC	CAD	2 200 000	372 160,17	0,12
LUNR ROYALTIES CORP	CAD	297 500	3 963 188,60	1,30
NGEX MINERALS LTD	CAD	695 728	12 445 921,75	4,07
Industries diversifiees			12 751 444,24	4,17
ALLIED CRITICAL METALS INC	CAD	2 000 000	3 044 946,83	1,00
ARRAS MINERALS CORP	CAD	1 156 000	1 523 685,75	0,50
AUSQUEST LTD	AUD	29 609 930	820 555,26	0,27
KINGFISHER METALS CORP	CAD	4 000 000	3 524 244,01	1,15
KUYA SILVER CORPORATION	CAD	1 000 000	556 830,55	0,18

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KUYA SILVER CORP WARRANT 14/01/2029	CAD	500 000	-	-
SILVERCO MINING LTD	CAD	506 700	2 646 458,44	0,86
YUKON METALS CORP	CAD	2 309 000	634 723,40	0,21
Logiciels			5 786 604,26	1,89
ANDINA COPPER	CAD	1 250 000	1 004 409,54	0,33
ANDINA COPPER CORPORATION	CAD	5 951 500	4 782 194,72	1,56
Metaux non ferreux			17 915 152,29	5,86
ABITIBI METALS CORP	CAD	3 387 542	1 504 254,10	0,49
ALPHAMIN RESOURCES CORP	CAD	7 500 000	7 876 685,37	2,58
ENERGY FUELS INC	USD	250 000	3 625 000,00	1,18
FIRST TIN LIMITED	GBP	1 666 667	232 270,19	0,08
GETTY COPPER RG	CAD	9 167 000	1 098 429,33	0,36
URANIUM ROYALTY CORP	USD	1 287 235	3 578 513,30	1,17
Mines			2 854 672,89	0,93
DEFENSE METALS CORP	CAD	5 667 000	599 156,72	0,19
GROUP ELEVEN RESOURCES CORP	CAD	4 000 000	2 255 516,17	0,74
Mines auriferes			18 452 001,10	6,03
ABRASILVER RESOURCE CORP	CAD	381 000	3 842 913,20	1,26
ALDEBARAN RESOURCE INC	CAD	613 200	1 132 398,81	0,37
ATEX RESOURCES INC	CAD	2 351 400	4 044 010,80	1,32
GUANAJUATO SILVER COMPANY LTD 09/10/2028	CAD	750 000	-	-
PANORO MINERALS LIMITED	CAD	1 148 325	1 246 469,07	0,41
POWER METALLIC MINES INC	CAD	2 000 000	1 592 958,29	0,52
STRICKLAND METALS LTD	AUD	19 334 573	1 138 581,11	0,37
TROILUS MINING CORP	CAD	4 634 000	5 454 669,82	1,78
Platine et metaux precieux			6 724 257,57	2,20
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	3 000 000	6 724 257,57	2,20
IMPACT SILVER CORP WARRANT 16/09/2027	CAD	2 222 000	-	-
Services de sante			2 651 972,47	0,87
PARAGON ADVANCED LABS INC	CAD	1 643 000	2 651 972,47	0,87
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**6 831 790,47**	**2,23**
Activites minieres generales			137 445,52	0,05
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	500 000	137 445,52	0,05
NUCLEAR FUE WARRANT 21/11/2027	CAD	750 000	-	-
Charbon			12 815,42	-
AXO METALS CORP WARRANT 04/06/2027	CAD	454 545	12 815,42	-
AXO METALS CORP WRT 19/08/2027	CAD	500 000	-	-
DLP RESOURCES WARRANT 24/06/2028	CAD	833 350	-	-
Cuivre			373 569,87	0,12
GUNNISON COPPER CORP WRT 30/10/2028	CAD	500 000	-	-

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
GUNNISON COPPER WARRANT 04/04/2027	CAD	1 000 000	-	-
TALAMORE MINING CORPORATION WARRANT	CAD	100 000	373 569,87	0,12
Diamants et pierres precieuses			-	-
FITZROY MINERALS INC 10/03/2028	CAD	2 000 000	-	-
Expert en finance			187 959,66	0,06
CASCADIA MINERALS WARRANT 22/12/2028	CAD	3 333 333	187 959,66	0,06
Industries diversifiees			-	-
YUKON METALS CORP WARRANT	CAD	700 000	-	-
YUKON METALS WRT 07/04/2028	CAD	454 500	-	-
Metaux non ferreux			6 120 000,00	2,00
DENISON MINES	USD	2 000 000	6 120 000,00	2,00
Mines			-	-
DEFENSE METALS WARRANT 29/10/2028	CAD	1 333 500	-	-
Total			**305 406 749,21**	**99,87**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Dollar americain (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**-**	**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar americain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar americain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**305 406 749,21**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**7 952 804,29**
Autres passifs (-)	**-7 550 258,87**
Total = actif net	**305 809 294,63**

INFORMATIONS SFDR

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS ENERGY METALS

Identifiant d'entité juridique: 9695001EI21A7BME9I32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui** ☒ **Non**

☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %**

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social: _%**

☐ **Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pass de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.
Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),

1

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

  Non applicable

- ***et par rapport aux périodes précédentes?***

  Non applicable

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

  Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

  Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. Pour plus de détails veuillez trouver ci-dessous une annexe détaillée.

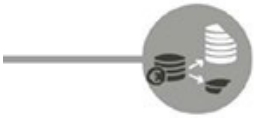

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Nom de l'émetteur	Secteur	% des actifs	Pays
HUDBAY MINERALS INC	Matières premières	5,80%	Canada
ERO COPPER CORP	Matières premières	5,25%	Canada
BLUE MOON METALS INC	Matières premières	4,28%	Canada
AMERIGO RESOURCES LTD.	Matières premières	4,08%	Canada
NGEx MINERALS	Matières premières	4,07%	Canada

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

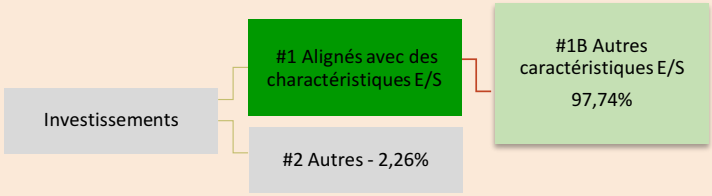

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 30/06/2026, IXIOS ENERGY METALS a :
- 97,74% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 2,29% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Matières premières	100%

3

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.
Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.
L'analyse de la gouvernance porte notamment sur :

- La structure du Conseil d'Administration ;
- Les politiques de rémunération,
- L'indépendance des Comité de Rémunération et d'audit ;
- Gouvernance des parties prenantes (Code d'éthique, Programme de dénonciation, Politique anti-corruption, Controverses en matière de gouvernance) ;
- La structure actionnariale.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Energy Metals étant un fonds sectoriel sur des activités minières la part d'alignement avec la Taxinomie est de 0%.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Ixios Energy Metals n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ixios Energy Metals n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Energy Metals fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.
Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1
- la performance ESG du fonds dépasse celle de son univers sur 2 indicateurs clés :
  - taux d'indépendance des membres du conseil d'administration
  - taux de féminisation de la direction
- les secteurs d'investissements
- les capitalisations.

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.

Les performances sur des indicateurs ESG du fonds par rapport à son univers sont par ailleurs publiées mensuellement.

-



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par **Ixios Energy Metals.**

5

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report

Principal Adverse Impacts (PAI)

Portfolio Name:	IXIOS ENERGY METALS
As Of Date:	30/06/2026
Analysis Date:	30/06/2026
ESG Data Date:	30/06/2026

Principal adverse impacts statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Greenhouse Gas Emissions							
1. GHG Emissions	Scope 1 GHG emissions	952 826	36 %	891 741 143	84%	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 1 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 2 GHG emissions	672 952	36 %	162 631 684	84 %	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 2 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 3 GHG emissions	620 992	11 %	1119 798 434	65 %	Sum of portfolio companies' Total Emissions Estimated - Scope 3 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Total GHG emissions	2 246 769	36 %	2174 171 261	84 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with the market value of the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
2. Carbon Footprint	Carbon Footprint	0	12 %	710	62 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. GHG intensity of investee company	GHG Intensity of investee companies	17	12 %	852	62 %	The portfolio's weighted average of its holding issuers' GHG Intensity (Scope 1, Scope 2 and estimated Scope 3 GHG emissions/EUR million revenue).	
4. Exposure to companies active in the fossil fuel sector	Share of investments in companies active in the fossil fuel sector	0 %	97 %	1 %	98 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with fossil fuels related activities, including exploration, extraction, mining, storage, distribution and trading of oil and gas, production and distribution of thermal coal, and production, distribution, storage, and reserves of metallurgical coal, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
5. Share of non-renewable energy consumption and production	Share of non-renewable energy consumption and non-renewable energy production of investee companies from non-renewable energy sources compared to renewable energy sources, expressed as a percentage of total energy sources	96 %	97 %	43 %	98 %	The portfolio's weighted average of issuers' energy consumption and/or production from non-renewable sources as a percentage of total energy used and/or generated.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
6. Energy consumption intensity per high impact climate sector	NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	
	NACE Code B (Mining and Quarrying)	0	23 %	18	79 %	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code B (Mining and Quarrying)	
	NACE Code C (Manufacturing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code C (Manufacturing)	
	NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	
	NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	
	NACE Code F (Construction)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code F (Construction)	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Coverage	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
	NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	N/A	N/A	N/A	N/A	The fund's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	
	NACE Code H (Transportation and Storage)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code H (Transportation and Storage)	
	NACE Code L (Real Estate Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code L (Real Estate Activities)	
Biodiversity							
7. Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	Share of investments in investee companies with sites/operations located in or near to biodiversity sensitive areas where activities of those investee companies negatively affect those areas	15 %	37 %	50 %	86 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' that either have operations located in or near biodiversity sensitive areas, are assessed to potentially negatively affect local biodiversity, and have no impact assessment; or they are involved in controversies with severe impact on local biodiversity, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water							
8. Emissions to water	Tonnes of emissions to water generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total water emissions (metric tons) associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Water Emissions (metric tons) per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Waste							
9. Hazardous waste and radioactive waste ratio	Tonnes of hazardous waste and radioactive waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual hazardous waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' hazardous waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social and Employee Matters							
10. Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies that have been involved in violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0 %	9 %	2 %	45 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that fail to align with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises based on MSCI ESG Research methodology, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
11. Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies without policies to monitor compliance with the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises or grievance /complaints handling mechanisms to address violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	89 %	96 %	59 %	94 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that do not have at least one policy covering some of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises (e.g. human rights, labor due diligence, or anti-bribery policy) and either a monitoring system evaluating compliance with such policy or a grievance / complaints handling mechanism, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
12. Unadjusted gender pay gap	Average unadjusted gender pay gap of investee companies	0	0 %	-0,77	2 %	The portfolio holdings' weighted average of the difference between the average gross hourly earnings of male and female employees, as a percentage of male gross earnings.	
13. Board gender diversity	Average ratio of female to male board members in investee companies, expressed as a percentage of all board members	7	27 %	22	76 %	The portfolio holdings' weighted average of the percentage of female board members to total board members.	
14. Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	Share of investments in investee companies involved in the manufacture or selling of controversial weapons	0	0 %	0	0 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with an industry tie to landmines, cluster munitions, chemical weapons or biological weapons. Note: Industry ties includes ownership, manufacturing and investments. Ties to landmines do not include related safety products.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Environmental							
15. GHG Intensity	GHG intensity of investee countries	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of sovereign issuers' Country GHG intensity (tons CO2e/EUR M GDP).	
Social							
16. Investee countries subject to social violations	Number of investee countries subject to social violations (absolute number), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's number of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	
	Number of investee countries subject to social violations (relative number divided by all investee countries), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's percentage of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Fossil Fuels							
17. Exposure to fossil fuels through real estate assets	Share of investments in real estate assets involved in the extraction, storage, transport or manufacture of fossil fuels	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Energy Efficiency							
18. Exposure to energy-inefficient real estate assets	Share of investments in energy-inefficient real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

Other indicators for principal adverse impact

[Information on any other adverse sustainability impacts used to identify and assess additional principal adverse impacts on a sustainability factor referred to in Article 6(1)(d)]

Description of policies to identify and prioritize principal adverse sustainability impacts

[Information referred to in Article 7]

Engagement policies

[Information referred to in Article 8]

References to international standards

[Information referred to in Article 9]

Historical comparison

[Information referred to in Article 6(4)]

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Emissions							
1. Emissions of inorganic pollutants	Tonnes of inorganic pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual inorganic pollutants (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of inorganic pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
2. Emissions of air pollutants	Tonnes of air pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual air pollutants (metric tons reported) released as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of air pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. Emissions of ozone-depleting substances	Tonnes of ozone-depleting substances equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual ozone depletion substances (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of ozone depletion substances are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

Additional climate and other environment-related indicators

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
4. Investments in companies without carbon emission reduction initiatives	Share of investments in investee companies without carbon emission reduction initiatives aimed at aligning with the Paris Agreement	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a carbon emissions reduction target aligned with the Paris Agreement.	
Energy Performance							
5. Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Coal**)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from **coal, lignite or natural gas (GWh)**, as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Lignite**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Natural Gas**)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Performance							
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Oil & Gas**)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from **Oil & Gas, Nuclear, Fossil Fuel or Other Non-Renewable (GWh)**, as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Nuclear**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Fossil Fuel**)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (**Other Non-Renewable**)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
6. Water usage and recycling	1. Average amount of water consumed by the investee companies (in cubic meters) per million EUR of revenue of investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Reclaimed Water Intensity (m3/EUR million sales) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Weighted average percentage of water recycled and reused by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
7. Investments in companies without water management policies	Share of investments in investee companies without water management policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
8. Exposure to areas of high water stress	Share of investments in investee companies with sites located in areas of high water stress without a water management policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that reported having operations in areas of high-water stress but showed no evidence of a water management policy.	
9. Investments in companies producing chemicals	Share of investments in investee companies the activities of which fall under Division 20.2 of Annex I to Regulation (EC) No 1893/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
10. Land degradation, desertification, soil sealing	Share of investments in investee companies the activities of which cause land degradation, desertification or soil sealing	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	
11. Investments in companies without sustainable land/agriculture practices	Share of investments in investee companies without sustainable land/agriculture practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of theportfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable agriculture or management of land.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
12. Investments in companies without sustainable oceans/seas practices	Share of investments in investee companies without sustainable oceans/seas practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable management of ocean resources.	
13. Non-recycled waste ratio	Tonnes of non-recycled waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual nonrecycled waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' nonrecycled waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
14. Natural species and protected areas	**1.** Share of investments in investee companies whose operations affect threatened species	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with operations that affect IUCN Red List species and/or national conservation list species.	
	2. Share of investments in investee companies without a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, a protected area or an area of high biodiversity value outside protected areas	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that operate near protected areas and do not have a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in or adjacent to protected areas or areas of high biodiversity value outside protected areas, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
15. Deforestation	Share of investments in companies without a policy to address deforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a deforestation policy.	
Green Securities							
16. Share of securities not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of securities in investments not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Green Securities							
17. Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Greenhouse Gas Emissions							
18. GHG emissions	Scope 1 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 2 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 3 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Total GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Consumption							
19. Energy consumption intensity	Energy consumption in GWh of owned real estate assets per square meter	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Waste							
20. Waste production in operations	Share of real estate assets not equipped with facilities for waste sorting and not covered by a waste recovery or recycling contract	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Resource Consumption							
21. Raw materials consumption for new construction and major renovations	Share of raw building materials (excluding recovered, recycled and biosourced) compared to the total weight of building materials used in new construction and major renovations	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Biodiversity							
22. Land artificialisation	Share of non-vegetated surface area (surfaces that have not been vegetated in ground, as well as on roofs, terraces and walls) compared to the total surface area of the plots of all assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social and Employee Matters							
1. Investments in companies without workplace accident prevention policies	Share of investments in investee companies without a workplace accident prevention policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a health & safety/workplace accident prevention policy that applies to all direct operations, including subsidiaries, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	
2. Rate of accidents	Rate of accidents in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' recordable incident rate (fatalities, lost time injuries, restricted work injuries and medical treatment injuries) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
3. Number of days lost to injuries, accidents, fatalities or illness	Number of workdays lost to injuries, accidents, fatalities or illness of investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
4. Lack of a supplier code of conduct	Share of investments in investee companies without any supplier code of conduct (against unsafe working conditions, precarious work, child labour and forced labour)	0 %	0 %	0 %	0 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' where their supplier code of conduct does not include commitments to eradicate unsafe working conditions, precarious work, child labor and forced labor.	
5. Lack of grievance/complaints handling mechanism related to employee matters	Share of investments in investee companies without any grievance/ complaints handling mechanism related to employee matters	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure indicating availability of grievance and complaint-handling procedures.	
6. Insufficient whistleblower protection	Share of investments in entities without policies on the protection of whistleblowers	8 %	84 %	28 %	95 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a whistleblower protection policy.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
7. Incidents of discrimination	**1.** Number of incidents of discrimination reported in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe discrimination and diversity controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Discrimination and Diversity Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Please note that we are currently unable to provide any data for "Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average" due to the ambiguity of the definition. While we can report on the number of incidents of discrimination or provide a list of companies on the EU sanctions list, there is no evidence to suggest the causality of the incidents and the imposition of sanctions and trade restrictions.	
8. Excessive CEO pay ratio	Average ratio within investee companies of the annual total compensation for the highest compensated individual to the median annual total compensation for all employees (excluding the highest compensated individual)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' ratio of CEO pay to average employee pay.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
9. Lack of a human rights policy	Share of investments in entities without a human rights policy	1 %	90 %	37 %	95 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a formal human rights policy.	
10. Lack of due diligence	Share of investments in entities without a due diligence process to identify, prevent, mitigate and address adverse human rights impacts	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without defined processes, set targets or reported achievements for monitoring the effectiveness of its human rights policy.	
11. Lack of processes and measures for preventing trafficking in human beings	Share of investments in investee companies without policies against trafficking in human beings	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a policy against trafficking in human beings.	
12. Operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour	Share of investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour in terms of geographic areas or type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with disclosed operations and suppliers at significant risk of child labor incidents involving hazardous work based on geographic location or type of operation.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human Rights							
13. Operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour	Share of the investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour in terms in terms of geographic areas and/or the type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have reported having operations and suppliers at significant risk of forced or compulsory labor incidents based on geographic location or type of operation.	
14. Number of identified cases of severe human rights issues and incidents	Number of cases of severe human rights issues and incidents connected to investee companies on a weighted average basis	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe human rights concerns controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Human Rights Concerns Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Anti-corruption and anti-bribery							
15. Lack of anti-corruption and antibribery policies	Share of investments in entities without policies on anti-corruption and anti-bribery consistent with the United Nations Convention against Corruption	13 %	89 %	25 %	95 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without an anticorruption and antibribery policy consistent with the United Nations Convention against Corruption.	

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Anti-corruption and anti-bribery							
16. Cases of insufficient action taken to address breaches of standards of anti-corruption and anti-bribery	Share of investments in investee companies with identified insufficiencies in actions taken to address breaches in procedures and standards of anticorruption and anti-bribery	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have not disclosed sufficient actions taken to address anticorruption and/or antibribery policy or procedure violations.	
17. Number of convictions and amount of fines for violation of anticorruption and anti-bribery laws	Number of convictions for violations of anti-corruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of number of convictions against the portfolio's holdings for violation of anticorruption and anti-bribery laws.	
	Amount of fines for violations of anticorruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of fines (USD) for convictions against the portfolio's holdings related to a violation of anti-corruption and antibribery laws.	

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	**Metric**	**Impact**	**Fund Coverage**	**Universe Impact**	**Universe Coverage**	**Explanation**	**Actions Taken**
Social							
18. Average income inequality score	The distribution of income and economic inequality among the participants in a particular economy including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Gini Index (0-100 score), which measures the extent to which the distribution of income in the population deviates from a perfectly equal distribution. Values range from 0 (best) to 100 (worst). Data sources: World Bank, UNU WIDER, WHO, CIA, national sources.	
19. Average freedom of expression score	Measuring the extent to which political and civil society organisations can operate freely including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' World Press Freedom Index (0-100 score), which measures the ability of journalists as individuals and collectives to select, produce and disseminate news in the public interest independent of political, economic, legal and social interference, and in the absence of threats to their physical and mental safety. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Reporters Without Borders.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
20. Average human rights performance	Measure of the average human right performance of investee countries using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' WJP Rule of Law Index, Fundamental Rights Subscore (measures a country's performance on human rights issues, as per Factor 4 of the WJP Rule of Law Index. Scores can range from 0-1.0, and higher values denote stronger national performance across a broad range of human rights issues. Values are updated annually via the World Justice Project with no analytical inputs from MSCI ESG Research. Data source: World Justice Project (WJP) Rule of Law Index.	
Governance							
21. Average corruption score	Measure of the perceived level of public sector corruption using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Corruption Perceptions Index (0-100 score), which measures the perceptions of publicsector corruption, including bribery, diversion of public funds, use of public office for private gain, nepotism in the civil service, state capture and mechanisms available to prevent corruption. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Transparency International.	
22. Non-cooperative tax jurisdictions	Investments in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' domiciled in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Governance							
23. Average political stability score	Measure of the likelihood that the current regime will be overthrown by the use of force using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Stability and Peace Risk Management Score, which measures the sovereign entity's management of stability and peace risks based on the assessment of relative peacefulness of a nation, and the likelihood of political instability or politically motivated violence. Values range from 0 (worst) to 10 (best).	
24. Average rule of law score	Measure of the level of corruption, lack of fundamental rights, and the deficiencies in civil and criminal justice using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Rule of Law (-2.5 to 2.5 score), which measures the perceptions of the extent to which agents have confidence in and abide by the rules of society, including the quality of contract enforcement, property rights, the police and the courts, and the likelihood of crime and violence. Scores range from 2.5 (best) to -2.5 (worst). Data source: World Bank.	

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS SUISSES

Représentant et agent payeur en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich,
Talacker 50,
Case postale 5070,
CH-8021 Zurich, Suisse

Le Prospectus, les Statuts, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, la feuille d'information de base, ainsi que la liste des achats et des ventes effectués par la SICAV pendant l'exercice, peuvent être obtenus, sur simple demande et gratuitement, au siège du représentant en Suisse :

Société Générale Paris, succursale de Zurich
Talacker 50,
Case postale 5070,
CH-8021 Zurich.

Total Expense Ratio (TER) / Commission de performance en % - du 1er Juillet 2025 au 30 Juin 2026

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	TER	Commission de performance
IXIOS GOLD	F	FR0013412871	0,86%	1,47%
IXIOS GOLD	S	FR0013476165	1,12%	1,20%
IXIOS GOLD	S EUR	FR0013476173	0,84%	1,36%
IXIOS GOLD	I	FR0013412889	1,41%	1,41%
IXIOS GOLD	I EUR	FR0013447737	1,42%	1,48%
IXIOS GOLD	I CHF	FR001400UFH1	1,42%	0,90%
IXIOS GOLD	P	FR0013412897	2,07%	1,28%
IXIOS GOLD	P EUR	FR0013447752	2,05%	1,17%
IXIOS GOLD	R EUR	FR0014001CT8	2,32%	1,06%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	F	FR0013514270	1,20%	7,53%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	I	FR0013514296	1,55%	6,63%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	P	FR0013514304	2,20%	6,18%
IXIOS ENERGY METALS	S	FR0014001BS2	1,12%	1,43%
IXIOS ENERGY METALS	I	FR0014001BT0	1,47%	2,60%
IXIOS ENERGY METALS	I - CHF	FR0014002KJ0	1,47%	3,26%
IXIOS ENERGY METALS	I - EUR	FR0014001BU8	1,48%	2,80%
IXIOS ENERGY METALS	P	FR0014001BV6	2,11%	2,60%
IXIOS ENERGY METALS	P - EUR	FR0014001BW4	2,13%	2,24%
IXIOS ENERGY METALS	R - EUR	FR0014001BX2	2,40%	0,00%

Le total expense ratio (TER) a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland (AMAS)".